

**Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication  
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

## **Précarité et violences policières : une brutalité méconnue**

Regards sur les abus de pouvoir perpétrés par les forces de l'ordre sur les personnes précarisées, intérêt particulier pour le rôle du corps et analyses genrées.

**Auteur** : Emma Devos

**Promoteur(s)** : Jacinthe Mazzocchetti & Saskia Simon

**Lecteur(s)** : India Ledeganck

Année académique 2020 - 2021

**Master en anthropologie, finalité approfondie**



## PRECARITE ET VIOLENCES POLICIERES : UNE BRUTALITE MECONNUE

Regards sur les abus de pouvoir perpétrés par les forces de l'ordre sur les personnes précarisées, intérêt particulier pour le rôle du corps et analyses genrées.

**Mémoire réalisé par** : Emma Devos

**Promoteur** : Jacinthe Mazzocchetti & Saskia Simon

**Lecteur** : India Ledeganck

**Année académique 2020-2021**

Master en anthropologie, finalité approfondie

Je déclare sur l'honneur que cette monographie a été écrite de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'elle n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'elle n'a jamais été publiée, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.



## **REMERCIEMENTS**

Je remercie mes promotrices Jacinthe Mazzocchetti et Saskia Simon pour le temps qu'elles m'ont consacré.

Je désire également remercier tou-te-s les professeur-e-s, qui m'ont transmis leur savoir et leur expérience ces deux dernières années, au même titre que leur passion pour l'anthropologie.

Je remercie ATD Quart-monde qui m'a permis de faire mon terrain de la meilleure manière possible en cette période de pandémie. Merci également à toutes les personnes que j'ai pu y rencontrer qui m'ont aussitôt mise à l'aise et offert leur temps dès que cela était nécessaire.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mes ami.e.s qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel et avec qui j'ai pu échanger tout au long de cette année particulièrement compliquée. Merci à Léonie, mon amie de toujours, pour son implication et son soutien sans limite ; à Loulou pour sa bienveillance et les nombreuses heures partagées en bibliothèque ; à Tom pour ses plaisanteries et son salon de travail ; à Renaud pour son aide quotidienne.

Merci à Elie pour son soutien émotionnel, son écoute et ses bons conseils.

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements à ma famille qui m'a toujours accompagné, soutenu et encouragé tout au long de mes études jusqu'à la concrétisation de cette monographie. Merci à Papa et Anne pour leur présence et leur soutien moral ; à Maman pour son investissement et sa relecture attentive ; à Arnaud pour ses encouragements ; à Lisa pour son soutien indéfectible depuis toujours.

Enfin, j'aimerais adresser tous mes remerciements à toutes les personnes qui, même sans être citées, ont contribué de près ou de loin, à l'aboutissement de cette monographie.



## **TABLE DES MATIERES**

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	6
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	8
<b>INTRODUCTION</b> .....	10
L'entrée sur le terrain .....	14
Le sujet des violences policières .....	16
<b>REFLEXION EPISTEMOLOGIQUE</b> .....	18
Une ethnographie multi située.....	21
Les maraudes : une observation participante singulière.....	22
L'écriture inclusive : un choix engagé .....	24
<b>LA PRECARITE : PREMIERE VIOLENCE</b> .....	25
Introduction .....	25
Être une femme et habitante de la rue .....	34
La précarité sous différentes formes .....	38
La dignité pour tou·te·s ? .....	38
Une solitude accablante.....	39
La drogue : une stratégie de survie comme une autre .....	41
La grande précarité.....	43
« La violence est dans l'absence d'intérêt » .....	46
Conclusion.....	49

<b>LE CORPS</b> .....	50
Introduction .....	50
Le pouvoir de l'uniforme .....	52
Le rôle du paraître .....	58
Le corps des femmes .....	65
Conclusion.....	67
<b>VIOLENCE ISSUE DE L'ETAT</b> .....	68
Introduction .....	68
Une rencontre marquante .....	69
Une réflexion sur la violence.....	71
Violence morale et moralité de la violence .....	72
Les cowboys d'aujourd'hui .....	75
« L'habitude de l'humiliation doit produire l'habitus de l'humilité » (Fassin, 2011 : 145).....	78
Les caméras comme protection .....	83
Monde d'hommes : violence et virilisme. ....	85
Conclusion.....	90
<b>CONCLUSION</b> .....	91
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	94

# **INTRODUCTION**

« Une recherche est souvent le résultat de l'effet convergent du hasard et de la nécessité » (Fassin, 2011 : 43)

Depuis quelques mois, le sujet des violences policières se retrouve au cœur de l'actualité. Loin d'être un sujet nouveau, il a, une fois de plus, éclaté au grand public le 25 mai 2020, jour de la mort de l'afro-américain George Floyd, étouffé par un policier dans l'Etat du Minnesota, aux Etats-Unis (Afp, 2020). Cet évènement a donné lieu à de nombreuses émeutes et manifestations contre le racisme et les violences policières dans le monde entier. Par la suite, une succession de nouvelles altercations s'est produite. Les populations du monde entier ont alors réagi malgré la situation sanitaire qui rendait les manifestations plus compliquées. L'affaire du 25 mai dernier n'est qu'un des nombreux coups médiatiques récents concernant ces violences. En France, en 2016, c'est l'histoire de la mort d'Adama Traoré, un jeune homme de 24 ans, qui éclate. La famille Traoré condamne les gendarmes présents ce jour-là pour la violence commise pendant l'arrestation du jeune homme. Il mourra deux heures plus tard, à la gendarmerie (Chapuis, 2021).

Les Etats-Unis et la France ne sont évidemment pas les seuls pays à être touchés par ces violences. Amnesty International a publié un document recensant les pays d'Europe qui ont eu recours illégalement à la force par l'intermédiaire de la police. Le document nous fait savoir, notamment, que l'application des mesures sanitaires, dont le but était de combattre la pandémie de la COVID-19, a entraîné des répercussions disproportionnées sur les membres des groupes racisés et les habitant·e·s des quartiers populaires. Les agents des forces de l'ordre ont, selon Amnesty International, fait usage d'une force excessive qui peut s'apparenter à un traitement inhumain ou même dégradant (Amnesty International, 2020). En Belgique également, de nombreux évènements ont été mis en lumière durant cette dernière année. Les conflits entre citoyen·ne·s et policier·e·s n'ont eu de cesse d'augmenter avec la crise sanitaire et les mesures en place.

Il m'est apparu que ces violences rapportées dans les médias sont généralement liées à des groupes sociaux distincts. En effet, il n'est pas rare que les personnes

racisées soient une cible fréquente. Les violences policières ne toucheraient par conséquent pas tout le monde de la même façon. Il me semble que l'ensemble des personnes précarisées pourrait être au centre de ces violences. Cependant, il n'en est pas souvent question dans les médias ou, du moins, on ne le présente pas comme tel. Les injustices sociales concernant ce groupe ont toutefois été soulignées durant la pandémie, ce dernier n'ayant pas directement été pris en compte dans les mesures prises par l'Etat. Je veux parler ici, par exemple, des mesures de confinement liées aux habitant·e·s de la rue. Il m'a semblé que cet ensemble de personnes trop souvent invisibilisé serait une cible « facile » et que cette idée pourrait ainsi être liée au thème des abus policiers. Il m'est apparu ainsi pertinent de s'intéresser aux pratiques violentes des forces de l'ordre sur les personnes précaires en Belgique.

Le sujet des violences policières a toujours été sur le devant de la scène. De nombreux coups médiatiques à ce sujet ont déjà eu lieu depuis des dizaines d'années maintenant. La question ne vient pas d'éclater au grand jour, ces violences ne sont pas forcément plus nombreuses aujourd'hui, cependant elles sont au cœur de l'actualité. Ce sujet occupe le débat public et s'y ancre de plus en plus, donnant lieu à de nombreuses controverses.

Les discours médiatiques actuels sur les violences perpétrées par les forces de l'ordre ont soulevé des questionnements qui m'ont interpellée, notamment car il s'agit généralement de cibles appartenant à des groupes sociaux qui nous sont invisibles d'ordinaire. Les personnes qui vivent la précarité ont, par exemple, été un sujet notable dans les médias durant un court moment, avant d'être à nouveau lésées durant la période de pandémie. De plus, il me semble que les violences policières perpétrées sur les personnes racisées sont un sujet de plus en plus débattu dans l'espace public. Même si ce sujet reste indubitablement nécessaire, j'ai souvent ressenti un manque d'informations quant aux personnes précarisées précisément, qui rassemblent un pan différent de la population (même s'il s'agit parfois de personnes se retrouvant à l'intersection des personnes racisées et précarisées). C'est pour cette raison que j'ai décidé de me pencher sur ces dernières. Il apparaît d'ailleurs que « les régions et quartiers pauvres sont les plus touchés par les allégations d'abus policiers » (Ligue des droits humains & Police Watch, 2020).

A travers cette monographie, j'aimerais aborder le sujet des violences issues des forces de l'ordre sur le groupe des personnes précarisées, notamment pour comprendre le potentiel rapport de pouvoir qui se met en place entre ces deux groupes et également pour porter à la connaissance de chacun·e le vécu des personnes qui m'ont fait confiance et partagé leur histoire. Ayant passé beaucoup de temps aux côtés des personnes qui vivent dans la rue, je me suis rapidement demandé comment le partage de l'espace public entre les forces de l'ordre et les habitant·e·s de la rue pouvait se dérouler, notamment parce que les abus existants m'étaient connus via les divers médias que je consultais. J'aimerais, ici, étudier leur relation via l'analyse de leur comportement à travers la position des corps de chacun·e et de leur utilisation. Il apparaît pertinent de réfléchir à l'impact que l'image peut révéler en ce qui concerne le pouvoir illusoire que certains groupes pensent détenir, parfois au mépris d'autres.

Cette monographie a pour but de s'interroger sur la manière dont les personnes précarisées vivent leur rapport de domination avec les forces de l'ordre et de comprendre comment ce rapport de pouvoir se concrétise. D'abord, je souhaite présenter la situation préexistante de l'ensemble des personnes précarisées qui induit potentiellement cette relation d'assujettissement.

J'ai, de mon côté, toujours souhaité rencontrer les personnes ayant vécu l'expérience de la précarité pour apprendre de celles-ci et mieux comprendre la situation globale. Grâce à mon terrain et afin de traiter le sujet et de répondre aux questionnements émis, j'ai eu l'occasion de découvrir en partie la vie de ces personnes en allant les rencontrer dans la rue ou chez elles via l'association ATD Quart-Monde. La recherche empirique a finalement été accompagnée par de nombreuses lectures sur le sujet.

Mon objectif est de comprendre le vécu de ces acteurs·ices de terrain. L'écoute de ces dernier·e·s m'a permis d'étudier les redondances qui m'ont interpellées dans leur expérience en lien avec les forces de l'ordre et ainsi, avec réflexivité, atteindre une certaine pertinence dans mes conclusions. J'ai souhaité exposer le vécu des personnes précarisées en corrélation avec le thème des violences policières car réunir ces deux sujets m'a semblé primordial quant à l'approfondissement des potentielles raisons qui poussent ces deux groupes sociaux à rentrer en confrontation. Il m'a semblé pertinent de pousser la réflexion sur ces personnes qui font rarement l'objet d'une

attention toute particulière. De plus, d'un point de vue scientifique et pratique, il apparaît comme urgent d'apprendre l'expérience de vie d'un groupe social aussi large que celui des personnes précarisées.

Enfin, cette monographie a pour objectif de traiter du rapport entre deux groupes sociaux distincts : les personnes précaires et les forces de l'ordre. Je me suis posé la question de ce qui les relie ou les sépare et en quoi le contexte actuel induit un rapport de force et de domination aiguë entre ces individus.

Pour ce faire, il m'a fallu développer en 3 parties ce que j'ai observé sur mon terrain. La première partie touchera plutôt à la violence liée à la précarité et ce qui a pu me frapper lors de mon observation participante. Le but est, ici, de plonger dans le quotidien des personnes vivant la précarité, et de mieux concevoir les multitudes de facettes qu'elle comprend. Par la suite et dans la continuité, il m'a paru intéressant d'observer les "techniques de corps"<sup>1</sup> des habitant·e·s de la rue et des forces de l'ordre. Cela m'a semblé nécessaire pour une meilleure saisie des rapports sociaux observés. Cette partie tente de parvenir à une vision plus complète des deux groupes concernés et de répondre aux questionnements portant sur la nature de la confrontation entre les un·e·s et les autres. Enfin, c'est la violence des forces de l'ordre sur les personnes vivant la précarité qui sera plus amplement développée grâce aux récits de vie de celles que j'ai appris à connaître. Cette violence, parfois reconnue comme « illégitime », qui semble encore taboue et le fruit d'une autorité inaltérable, conclura le développement de cette monographie.

---

<sup>1</sup> Mauss appelle les « techniques du corps » « les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps » (Mauss, 1934 : 5).

## L'entrée sur le terrain

J'ai eu l'occasion de faire mon terrain avec le mouvement international *ATD Quart-Monde*<sup>2</sup> dont le but est de combattre la misère et les inégalités du système qui l'engendre. C'est une association qui considère la pauvreté comme une extrême violence. Il existe de nombreux services au sein de l'ASBL, traitant de différentes questions ayant attiré à la précarité.

Il semble primordial de clarifier le terme « précarité » immédiatement. Il revêt de nombreuses acceptions et est souvent confondu avec celui de « pauvreté ». Il existe des similitudes entre ces deux mots. La précarité se rapproche plutôt d'une peur ou d'une angoisse permanente (Furtos & Darcourt, 2008). Les personnes vivant dans la précarité vivent constamment dans le potentiel risque de perdre quelque chose. La « grande précarité », elle, serait plutôt liée à la pauvreté, c'est-à-dire au manque. Ces concepts complexes feront l'objet d'un développement plus approfondi dans un point à part entière de cette monographie.

Mon entrée sur le terrain s'est faite avec aisance. Les personnes qui m'entouraient dans l'association ont semblé facilement m'accepter malgré le besoin régulier d'éclaircir la raison de ma présence sur place. Un ancien anthropologue étant déjà passé par leur biais, m'a facilité la tâche. Mon choix s'est tourné vers ATD Quart-Monde pour, principalement, une raison précise. Leur lutte contre la pauvreté se manifeste majoritairement par la mise en commun des expériences entre des personnes concernées par la pauvreté et des personnes dans le milieu associatif qui se servent de leur partage pour avancer dans le combat. Il existe au sein de l'association 3 groupes de personnes différentes. Il y a, tout d'abord, les personnes que l'on nomme les militant·e·s et qui ont vécu ou vivent encore l'expérience de la pauvreté. Ensuite, les volontaires permanent·e·s sont les travailleurs·euses qui s'engagent dans la durée à combattre la misère auprès d'ATD Quart-Monde. Enfin, il reste les allié·e·s et les ami·e·s, ce sont les bénévoles qui s'engagent en faveur d'une société plus juste aux côtés de l'ASBL. Cette manière de travailler en co-construction avec les personnes touchées directement par la pauvreté m'a paru la manière la plus sensée pour avancer

---

<sup>2</sup> <https://atd-quartmonde.be/>

au plus près de leur objectif. Ce procédé s'apparente également, selon moi, à l'anthropologie par l'intérêt et le respect que l'on porte aux personnes concernées. L'écoute et le vivre ensemble ont été, ainsi, les qualités premières que l'on a pu m'enseigner sur place.

## Le sujet des violences policières

Les violences policières ont pris de plus en plus de place sur la scène médiatique ces dernières années. Mon regard extérieur et mon envie d'en apprendre plus m'ont poussée à choisir une population sur qui j'avais déjà un peu travaillé et avec qui je travaillerais désormais. Je me suis intéressée aux personnes vivant dans la précarité et j'ai voulu réunir le sujet des potentielles violences policières dont on parle tant avec le groupe des personnes précaires. Très vite, je me suis rendu compte que j'avais choisis une population à l'intersection de nombreuses oppressions. Ces violences que les habitant·e·s de la rue pouvaient parfois vivre face à la police, en vivaient aussi des dizaines d'autres, du simple fait d'être précaire.

Ceci fait écho au concept d'intersectionnalité qui émerge en 1990 grâce à la juriste et professeure Kimberlé Crenshaw qui suggère l'existence d'une expérience singulière en fonction du nombre d'oppressions vécues par une seule personne (Crenshaw, 2005). Son modèle se base sur les violences vécues par les femmes noires qui vivent à l'intersection de deux oppressions systémiques différentes : le racisme et le sexisme. Ces deux oppressions ne seraient pas vécues de manière additionnelle pour ces femmes mais créeraient davantage une nouvelle expérience qui mêle le genre et la race<sup>3</sup>. Elle admettrait donc plutôt une multiplication des oppressions plutôt que leur addition. Cette notion d'intersectionnalité peut s'appliquer à toutes les autres personnes qui vivent différentes oppressions au quotidien. Les concepts de classe, genre et race s'entremêlent pour produire une expérience diverse pour chacun·e. Il n'a pas été rare de faire face à des personnes vivant à l'intersection de multiples oppressions dans la rue, par exemple.

De plus, en me retrouvant sur le terrain et avec des acteur·ice·s touché·e·s par la pauvreté, je me suis rendu compte que le problème de la violence sur les citoyen·ne·s ne concernait pas uniquement la police mais bien les forces de l'ordre en général qui représentent, selon moi, ici, les représentants de l'autorité chargés de faire régner l'ordre public. Bien que la majeure partie de ce groupe social soit la police, il s'étend

---

<sup>3</sup> Le terme « race » ne correspond, ici, à aucune réalité biologique, mais fait référence au concept de racisme.

aussi jusqu'à d'autres types de représentants. En effet, au fil de mes maraudes, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreuses personnes qui m'ont parfois plus volontiers parlé de la subordination imposée par les agent·e·s de Securail dans les gares que de la police en elle-même. Les agent·e·s de Securail, pour moi, demeurent des forces de l'ordre, leur but étant également de faire respecter l'ordre établi même s'ils n'ont pas de formation pour agir auprès des citoyen·ne·s, contrairement à la police.

Par conséquent, ce travail se constituera autour de 2 grands axes inhérents à la violence liée à la précarité et à la violence des forces de l'ordre.

## **REFLEXION EPISTEMOLOGIQUE**

Cette monographie s'appuie sur les paroles des acteur·ice·s de terrain concerné·e·s par la précarité et ayant eu une expérience avec les forces de l'ordre. J'ai eu l'occasion sur mon terrain de creuser et d'observer des situations parfois délicates. Il semble primordial de préciser que tous les propos ont été recueillis chez des personnes vivant la précarité. Je n'ai donc pas eu l'occasion de passer du temps ou même d'ouvrir le dialogue avec des représentant·e·s des forces de l'ordre. Il est essentiel de le spécifier pour qu'il soit clair aux yeux de chacun·e que c'est ici le recensement des vécus d'un seul côté de la potentielle rivalité évoquée entre les milieux précaires et les forces de l'ordre.

Il m'est apparu trop complexe de m'investir du côté des personnes précaires comme de celui des forces de l'ordre dans le temps qui m'était imparti. De plus, l'entrée dans le monde des forces de l'ordre semblait difficilement pénétrable quand celui des habitant·e·s de la rue m'est apparu plus perméable. Je suis consciente de l'apport que cela aurait pu avoir sur ma monographie pour atteindre une recherche plus complète avec des discours plus contrastés. Néanmoins, cela m'a permis de m'imprégner du monde de la précarité, chose profondément chronophage, ce qui ne m'aurait pas été possible si j'avais dû partager mon temps entre ces deux mondes. Mon but n'est pas de rester coincée dans ce « groupe témoin », décrit par Olivier De Sardan (2008) comme un « piège », mais bien d'analyser la relation de ce groupe témoin avec le reste du monde grâce à leurs paroles mais également via mes observations extérieures dans des lieux publics.

De plus, il n'est pas question ici de figer les groupes exposés dans une image soit péjorative, soit valorisante en fonction des récits présentés. J'aimerais insister sur mon attention toute particulière à la réflexivité. Cette monographie se base sur les paroles de mes acteurs·ices de terrain, eux- mêmes biaisé·e·s par leur propre vécu. J'ai ajouté à cela une partie essentielle à cette monographie qui traite de l'apparence et du corps, qui se base sur mon unique observation. J'ai tenté d'être la plus réflexive possible pour fournir une recherche la plus proche de la réalité. Malgré cela, l'« aveu de subjectivité », comme le dit Laurent (2019), semble faire partie du processus ethnographique classique.

En partant du point de vue des personnes précarisées, j'ai tenté de comprendre leur vision du monde. J'ai eu recours à un carnet de terrain, que j'ai rempli avec les « morceaux de réels » (Olivier De Sardan, 1995), ou de « strip » comme Goffman aime les appeler (Goffman & Joseph, 2009), que j'ai collectées au fil de mes rencontres et de mes conversations. J'ai finalement mis à profit mes observations pour tenter de comprendre en quoi le contexte joue un rôle important dans les violences perpétrées par les forces de l'ordre et subies par mes acteurs·ices de terrain et en quoi ces dernier·e·s sont en première ligne pour encaisser cette violence.

J'ai donc rejoint le mouvement ATD Quart-monde pendant une durée de six mois, de septembre à février 2021, en tant que stagiaire. Ma place au sein du groupe consistait en de multiples tâches. J'ai donné des coups de main dans les diverses activités du mouvement, ces dernières m'ont été allouées de manière aléatoire mais néanmoins de telle sorte que je sois au plus proche des gens. J'ai, tout d'abord participé, aux « bibliothèques de rue ». Cette activité consiste en la valorisation des livres auprès des jeunes. Chaque mercredi, et ce quelle que soit la météo, nous nous retrouvons avec nos valises remplies de livres pour enfants, sur les mêmes places des quartiers, souvent peu aisés. Nous essayions de créer une ambiance bienveillante et ludique pour placer le livre au centre de l'attention, le rendre attrayant et enlever cette image du livre, souvent péjorative, qu'il est possible de se forger à l'école. Ces enfants ont, par ailleurs, souvent une expérience particulièrement négative de l'école. Ces bibliothèques de rue m'ont permis de m'immerger peu à peu dans un monde, plutôt précaire, qui m'était jusque-là inconnu. Mes données concernant ces moments seront peu partagées dans cette monographie car ce n'est pas là que j'ai recensé le plus de données associées à mon sujet. Cependant il est incontestable que cette expérience m'aura permis de m'imprégner de l'ambiance des quartiers plutôt précarisés.

J'ai également eu la chance de rencontrer quelques familles liées au mouvement ATD à Charleroi avec qui les discussions ont été chargées en émotions et en partage. J'ai donc été en contact avec des personnes touchées, de proche ou de loin, par la précarité. Ces dernières n'ont pas toutes le même vécu. Il m'est apparu clairement qu'il existe une sorte de spectre de la précarité. Il n'est pas obligatoire de perdre son logement pour se retrouver quelque part sur ce spectre et je me suis sentie privilégiée d'apprendre les différents récits de vie que mes interlocuteurs·ices m'ont

partagé tout au long de ma présence sur le terrain. Je me suis, néanmoins, lors de l'écriture de cette monographie, focalisée sur la grande précarité qui m'a davantage interpellée et a fait naître en moi un certain nombre de questionnements qu'il m'a semblé inévitable de creuser.

La crise sanitaire, qui imposait une certaine prise de distance avec les autres, a pu impacter mon rapport aux gens. Dans ce contexte, le masque a pu, parfois, compliquer les discussions avec les personnes qui m'entouraient quand mon but était plutôt de me rapprocher d'elles. Paradoxalement, c'est aussi un moment où le sentiment d'être tou-te-s ensemble à partager ces moments difficiles semblait nous unir<sup>4</sup>.

Le contexte sanitaire aura entraîné des conséquences sur le commencement de cette monographie, il a fallu m'adapter aux mesures d'hygiène et aux restrictions étatiques. J'ai donc eu en ma possession un nombre de données plus faible que prévu initialement. Malgré les difficultés pour me rendre sur le terrain, j'ai tout de même eu la chance de l'achever en temps voulu. Il me semble pertinent, enfin, de préciser que les informations récoltées lors des rencontres concernent aussi bien le quotidien des personnes avant la pandémie que la manière dont celles-ci ont dû s'adapter. Toutes les personnes figurant dans cette monographie ont été anonymisées. Chaque prénom diffère donc de celui d'origine.

---

<sup>4</sup> <https://atd-quartmonde.be/couleur-dun-engagement-emma-stagiaire/>

## Une ethnographie multi située

Pour mener à bien ma recherche j'ai fourni un travail d'observation participante dans deux villes différentes de Belgique, ce qui fait de mon terrain un terrain multi-situé. Les propos recueillis restent intégralement originaires de Belgique mais se situent les uns dans la capitale de la Belgique, Bruxelles, et les autres dans la ville de Charleroi, en province de Hainaut. J'ai, par conséquent, également réalisé une anthropologie du proche. Elle fut proche en ce que j'ai peu voyagé pour pratiquer ma recherche, j'ai également été peu dépaycée par les villes explorées et connues. Néanmoins, complètement extérieure au milieu de la précarité, il m'a fallu un temps d'adaptation pour comprendre les codes de ce dernier. J'ai été interpellée par les types d'interactions, de langages, et de lieux qui m'étaient en premier lieu insaisissables malgré leur proximité.

Il me semblait important de stipuler le caractère multi-situé de cette enquête car j'y ai parfois collecté des retours différents malgré le pays identique. Il est certain que la population choisie à Charleroi et Bruxelles était stratégique, étant donné que ce sont deux endroits de Belgique où la précarité est dense. J'ai pu m'en rendre compte en observant les différentes précarités des deux villes. J'ai rencontré dans la capitale un public multiculturel avec qui j'ai pu converser. Le rapport de la ligue des droits humains et de Police (Juin 2020) mentionne d'ailleurs un nombre de témoignages largement plus important dans la région bruxelloise que dans les autres régions de Belgique. De plus, le degré de gravité, tels que les coups et les insultes, semblent, lui aussi, bien plus élevés dans les quartiers du croissant pauvre de Bruxelles. C'est là que j'ai accumulé le plus de données, c'est aussi une ville où les structures d'aide sont nombreuses. A Charleroi, mes visites ont été plus rares mais les conversations que j'ai pu tenir avec mes interlocuteurs·ices portaient majoritairement sur des sujets plus durs (la mort à la suite de violences policières, par exemple). Il m'a semblé pertinent de multiplier mes observations dans deux villes différentes marquées par la précarité pour accumuler des données variées et tenter de répondre à ma question de recherche pour ainsi produire la monographie la plus aboutie possible.

## Les maraudes : une observation participante singulière

L'une des particularités de ce terrain est, notamment, qu'il se base considérablement sur les maraudes effectuées dans les rues de Bruxelles et de Charleroi. La maraude est l'acte de sillonner les rues d'une ville dans le but d'aller à la rencontre des plus démunis et de leur apporter un quelconque soutien, qu'il soit matériel ou moral. Cette acception du terme « maraude » est assez récente. Ce sont majoritairement les organisations humanitaires qui se sont réapproprié ce mot. Au vocable « maraude » le TLF<sup>5</sup> propose deux significations. La première est celle du « vol de denrées alimentaires [...] », la seconde évoque plutôt l'« action de rôder à la recherche de denrées alimentaires ou de menues choses à chaparder ». Il est intéressant d'observer comment le sens du mot a glissé d'une connotation négative à positive. La maraude est maintenant corrélée à un acte solidaire. Ces moments de rencontre, souvent bouleversants, étaient riches en apprentissage et en communication avec autrui. Même si celles-ci sont parfois rudes émotionnellement, les rencontres avec les habitants de la rue m'ont appris la réalité du terrain. C'est, en outre, grâce à ces maraudes régulières qu'il m'a été possible de recenser un certain nombre de données

Il apparaît fondamental de préciser la particularité conjecturale et instable de ces rencontres. A l'inverse de certaines monographies, mon terrain se base particulièrement sur un nombre élevé d'habitants de la rue car leur caractère nomade ont induit dans mon travail une obligation de rencontres considérables, au cas où je ne les recroiserais plus. En effet, il est fort complexe de tenter de rencontrer régulièrement les mêmes personnes dans la rue. Malgré nos efforts hebdomadaires de se rendre aux mêmes endroits, aux mêmes moments, ma partenaire de maraude et moi-même avons parfois perdu la trace de personnes phares et cela du jour au lendemain. Cette manière particulière de faire anthropologie m'a permis de faire varier les points de vue grâce à un nombre élevé de rencontres.

De plus, puisque les personnes rencontrées dans la rue ne parlent pas systématiquement le français, il m'est souvent arrivé d'écouter Joanna, ma partenaire

---

<sup>5</sup> Le Trésor de la langue française informatisée est la version informatisée du TLF, un dictionnaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en 16 volumes.

de maraude, me traduire, le plus souvent du polonais, les mots des acteur·ice·s de terrain. La migration polonaise est considérable en Belgique. Il était rare de faire une maraude sans en croiser. Selon DIOGENES<sup>6</sup>, leur présence s'explique par le besoin d'améliorer leur vie, en comparaison à celle vécue en Pologne (DIOGENES, s.d.). Ce sont majoritairement des hommes isolés, d'une quarantaine d'années ou plus qui sont issus d'une région très pauvre de la Pologne où le chômage sévit, qui arrivent en Belgique pour trouver un travail. C'est généralement pour cette raison qu'il n'est pas rare de croiser des personnes polonaises issues de la migration, en Belgique.

Durant une période de six mois, je me suis rendue de manière régulière dans les rues de Bruxelles, notamment. Après une pause de deux mois, qui m'a permis de décanter les informations recueillies, j'ai décidé d'y retourner une fois par mois jusqu'à la fin de ma recherche. Cette démarche itérative qui consiste en des allers-retours et va-et-vient entre mon terrain et l'écriture de ma monographie, m'a permis de coucher sur papiers des réflexions plus posées et différentes de celles originelles.

---

<sup>6</sup> « DIOGENES est une asbl qui s'adonne au travail de rue auprès des personnes sans-abris, dans le but de créer un pont entre la rue et le reste de la société ». <https://www.diogenes.brussels/>

## L'écriture inclusive : un choix engagé

Enfin, j'ai choisi d'utiliser l'écriture inclusive dans ce travail car il me semble important, dans un premier temps, de représenter un panel genré plus vaste que le masculin. Ensuite, il me semble opportun d'exposer le genre des protagonistes pour appréhender les différentes expériences entre les femmes et les hommes qu'il m'a été possible d'observer.

Consciente que l'écriture inclusive puisse alourdir la lecture, j'ai néanmoins pris la décision de l'utiliser tout le long de cette monographie. Je souhaite par-là exprimer ma volonté de donner plus de visibilité aux femmes, en partie car cela me semble important mais également parce que cette écriture paraît sensée et prend aisément sa place dans mon travail puisque j'y fais, à plusieurs moments, une analyse genrée.

Je souhaite malgré tout informer sur ma réflexion autour de ce mode d'écriture. L'un des arguments à l'encontre de ce dernier traite de l'uniformisation des langues. Il est vrai qu'il est assez actuel d'uniformiser les langues, on observe le rapprochement de plus en plus manifeste entre le français et l'anglais, par exemple. J'entends l'argument qui préfère changer en profondeur la langue française, foncièrement patriarcale, plutôt que d'employer les points médians ou encore l'accord de proximité qui peut apparaître comme « cosmétique ». Il semblerait que cela ne gomme pas l'aspect masculin fondamental ancré dans la langue française et notre rapport au féminin ne s'en retrouve pas d'emblée transformé pour autant. Je pense néanmoins que l'utilisation de l'écriture inclusive est un pas de plus dans la lutte pour une meilleure représentation de tou·te·s et que cela passe également par notre langage. L'essentiel de nos interactions se fait par le langage et s'il est possible de visibiliser les femmes et leur existence, même légèrement, je décide de m'y risquer.

# **LA PRECARITE : PREMIERE VIOLENCE**

## **Introduction**

Si mon souhait est de comprendre comment est vécu ce rapport de domination probable entre les forces de l'ordre et les personnes précarisées, il me semble primordial de commencer par saisir la violence de ce statut en lui-même pour faciliter ensuite, ma conception de leur relation avec autrui. Je me suis donc consacrée dans cette partie à la description la plus précise de la précarité que j'ai rencontrée pendant plusieurs mois.

En entrant sur mon terrain, j'ai vite été troublée par le vocabulaire changeant que mon entourage utilisait au sujet de la population qu'elle côtoyait. Mes collègues d'ATD Quart-Monde passaient d'un mot spécifique à l'autre sans que je puisse réellement comprendre le sens précis de chacun. Les mots comme « pauvreté » et semblant interchangeables auparavant, ont pris tout leur sens au contact des personnes rencontrées.

Dès mon premier jour à ATD Quart-Monde, j'ai été mise en contact avec un groupe de personnes considérées comme précaires. On m'a placé au sein d'une réunion dont les sujets traités concernaient les soins de santé, les logements, l'alimentation ou encore le travail. Déconcertée, j'ai pris conscience que ces personnes possédaient un certain nombre d'affaires, certes essentielles, qui les plaçaient dans une catégorie différente de celle de "pauvre", selon moi et à ce moment-là, à commencer par un logement. Je ne doutais pas de la situation de pauvreté dans laquelle mes compères se trouvaient, ni du manque d'argent et du possible petit revenu qu'ils touchaient chaque mois. Cependant, ce n'était pas la population que je m'attendais à rencontrer dès mon premier jour sur le terrain. J'ai compris, par la suite, le sens du mot « précarité » et du monde de possibilités que cela induisait d'être une personne concernée par celle-ci.

La précarité est souvent confondue avec la pauvreté, l'exclusion ou encore la vulnérabilité. Jean Furtos<sup>7</sup>, psychiatre et auteur, explique dans son article *La précarité et ses effets sur la santé mentale* qu'il est important de différencier pauvreté et précarité (Furtos, 2011). L'auteur affirme qu'il est possible d'être pauvre sans être précaire tandis que l'inverse peut l'être également. La différence réside en ce que la pauvreté est liée à un manque, à un trop peu, alors que la précarité signifie plutôt « avoir peur », être sur la sellette. Jean Furtos indique malgré tout que « la grande précarité » est synonyme de pauvreté. Selon lui, la précarité est constitutive de l'être humain. En effet, les enfants, par exemple, sont réputés précaires car ils ont besoin de l'autre et se retrouvent en détresse naturellement par leur statut d'enfant.

« La précarité repose à l'origine sur la détresse, l'incomplétude et l'obligation d'une dépendance, ce qui entraîne l'exigence d'une reconnaissance réciproque : être considéré comme digne d'exister dans son groupe d'appartenance (d'abord la famille, elle-même englobée dans des groupes de plus en plus vastes), et à partir de là, d'exister en humanité. » (Furtos, 2011 : 30)

En repensant à mes acteurs.ices de terrain rencontré.e.s ce fameux premier jour et après avoir fait mes recherches concernant ces termes précis, cela m'apparait bien plus évident. Ces hommes et ces femmes qui s'étaient rassemblé.e.s pour une journée dans ce sous-sol peu lumineux dans les locaux d'ATD Quart-Monde, avaient passé la journée à partager leurs vécus, leurs peurs et leurs angoisses que la précarité leur imputait. Nous étions bien loin du colloque entre scientifiques qui discutent de sujets qui leur sont abstraits, auxquels j'étais bien plus habituée. Après réflexion, j'ai participé à cette journée sans comprendre sur le moment que ce n'était pas un partage théorique mais bien un échange fort entre des personnes qui n'ont pas cette chance de ne pas se soucier en permanence du jour qui suit. Ces individus ont un logement, une télé, de quoi se nourrir chaque jour. Ce qui leur manque c'est la stabilité et la sécurité.

Cette même première journée, j'ai tenté de m'imprégner de l'atmosphère qui régnait lors des discussions. Nous étions une dizaine de personnes dans la pièce mais seuls 3-4 hommes concernés par la précarité sortaient du lot et prenaient fréquemment

---

<sup>7</sup> Jean Furtos est psychiatre des hôpitaux et Directeur scientifique de l'Observatoire National des Pratiques en Santé Mentale (Onsmp - Orspere) en France. Il a également publié au sujet de la psychiatrie.

la parole. Les conversations portaient sur des sujets précis et sérieux qui serviraient à une journée de conférences une semaine plus tard. Cependant l'ambiance restait légère. A la pause de midi, tout le monde s'est levé et est sorti manger son sandwich dans la cour extérieure, Covid oblige. J'ai aussitôt ressenti chez ces personnes un important besoin de relationner. Je ne connaissais personne et pourtant j'ai été assailli par le nombre de conversations auxquelles il m'a été donné de participer. Le besoin de raconter leur vie, leurs histoires, leurs soucis m'a semblé bien plus présent avec ces personnes qu'avec quiconque d'autres. J'ai observé une certaine attente d'un retour et d'une reconnaissance de l'autre, une recherche de réaction de ma part. Jean s'est empressé de me raconter son problème avec l'école de sa fille et son animosité avec l'administration, par exemple. Les problèmes que son fils a avec la justice ont très vite été un sujet qui s'est mêlé au reste de ses préoccupations, tandis que Pascal me racontait son intérêt pour les produits frais et bons marchés. Son analyse était poussée et précise en fonction du supermarché et de la distance avec son logement. J'ai compris la vulnérabilité de chacun·e via les différentes discussions que j'ai pu tenir. Quel que soit le sujet, il semblait tenir autant à cœur à l'un qu'à l'autre. Il me semble que ces conversations traduisent d'ailleurs chacune une angoisse du futur. Quelle sera l'avenir de la fille de Jean dans cette école qu'il exècre, qu'en sera-t-il de son fils en prison ? Est-ce que Pascal trouvera toujours ses produits aussi peu chers dans les supermarchés ou les prix risquent-ils d'augmenter engendrant ainsi de nouvelles complications financières ?

Jean Furtos révèle que la vulnérabilité des êtres humains est directement liée à sa possible non-reconnaissance dans la société, donc à l'exclusion (Furtos, 2011). De cette « précarité constitutive » résulte, ajoute-il, une triple confiance : d'abord la confiance en autrui, puis la confiance en soi-même et enfin la confiance en l'avenir. Dans notre société, dit-il, cette précarité est facilement exacerbée ce qui fait plutôt naître une triple perte de confiance. Celle-ci se transforme en une perte des « objets sociaux » qui représentent « quelque chose de concret comme l'emploi, l'argent, la pension de retraite, le logement, la formation, les diplômes, les troupeaux, les biens » (Furtos, 2011 : 31). Qu'on les ait perdus ou qu'on ait peur de les perdre, ces objets représentent une forme de sécurité. La précarité s'apparente donc à la vulnérabilité, celle-ci nécessite alors une part de l'autre, de social. Ces moments vécus aux côtés de

Jean ou de Pascal, pourraient donc s'approcher d'une vulnérabilité et d'un besoin de reconnaissance d'autrui lié à la précarité vécue par ces-derniers.

« Dans l'ouvrage *Malaise dans la culture*, Freud évoque la souffrance d'origine sociale comme le type de souffrance le plus difficile à accepter par le sujet humain : “ La souffrance issue de cette source (les relations avec d'autres hommes), nous la ressentons peut-être plus douloureusement que tout autre...” » (Furtos, 2011 : 29)

Après avoir pris connaissance des différents termes et significations des concepts-clés utilisés sur mon terrain. J'ai alors rapidement découvert ce qui deviendra ensuite l'activité phare de mon enquête ethnographique. Mon terrain se portant sur les milieux précaires et leurs interactions avec la police, j'ai alors fait de nombreuses maraudes pour tenter de m'immerger dans un contexte où les êtres humains que je côtoyais ne savaient pas de quoi serait fait demain et dont la vulnérabilité est constitutive de leur quotidien.

« La démarche de maraude consiste à prendre l'initiative d'une rencontre avec la personne vivant dans l'espace public, c'est-à-dire dans la rue ou dans tout lieu précaire. La maraude a pour cadre l'espace de vie de la personne à un moment donné de son parcours » (« Charte éthique et maraude », 2009).

J'ai réalisé ces maraudes aux côtés de la même partenaire, Joanna, volontaire permanente chez ATD Quart-Monde, durant ces quelques mois de terrain. Nous les avons pratiquées à Bruxelles, au cœur même de la capitale. Selon la Strada, le Centre d'Appui au secteur sans-abri, qui s'occupe de recenser périodiquement le nombre de personnes sans-abris et mal logées dans la ville, 4187 personnes ont été dénombrées en novembre 2018. Dans les rues, les équipes ont comptabilisées 759 personnes du 5 novembre 2018 ce qui représente 52 personnes de plus en l'espace de 2 ans. Je n'ai pu remarquer l'augmentation notable de ces dernières années, mais j'ai néanmoins observé une population importante de personnes dans la rue qui, le plus souvent, mendient.

Il semble judicieux ici d'ajouter une définition du sans-abrisme et des sans domicile fixe pour envisager la problématique qui nous concerne. Selon l'Insee<sup>8</sup> :

« La notion de sdf renvoie aux personnes privées d'une résidence fixe. Elle est plus large que celle de sans-abri car elle inclut les personnes qui vont d'un hébergement à un autre sans jamais faire l'expérience de la rue. Elle repose moins sur le critère de l'habitat que sur celui de la précarité du statut d'occupation. Une personne contrainte de changer fréquemment de résidence est considérée comme sans domicile fixe ».

Selon le site d'informations et services officiels de la Belgique<sup>9</sup>, à la définition de sans abri, on trouve : « menant une existence difficile et précaire, les sans-abris vivent dans des lieux malsains, qui ne méritent pas le nom de logement<sup>10</sup> ». Le TLF<sup>11</sup>, quant à lui, donne la simple définition de « personne qui n'a pas ou qui n'a plus de logement ».

Dans cette monographie, j'utiliserai régulièrement les termes, « habitant·e·s de la rue » et ceci pour plusieurs raisons. Sur mon lieu de terrain, en compagnie des hommes et des femmes qui travaillaient à mes côtés à ATD Quart-Monde, j'ai appris l'importance des mots et de leur portée. Pour être rigoureuse, j'emploierai les mots de mon terrain qui s'inscrivent dans le cadre d'une organisation plutôt militante. J'ai eu l'occasion d'entendre des discours qui plaçaient au centre l'importance de rendre la dignité aux personnes concernées. Les termes « habitant·e·s de la rue » semblaient notamment important pour l'une de mes camarades qui sent par-là l'expression d'un « chez eux », même à l'extérieur. Joanna m'explique que, selon elle, lorsqu'elle rencontre les gens dans la rue, c'est une forme d'entrée dans leur intimité. Elle image cela en indiquant que pour chaque personne dans la rue, il y a une porte d'entrée invisible qui représente leur intimité. Elle veut s'assurer, avant chaque nouvelle rencontre, qu'elle est bien invitée à ouvrir cette porte. Et il est vrai que lors de mes expériences, toutes les personnes n'ont pas inéluctablement manifesté l'envie de faire connaissance. Plusieurs caractéristiques sont à observer pour s'assurer du bon

---

<sup>8</sup> Institut National de la statistique et des études économiques

<sup>9</sup> <https://www.belgium.be/fr>

<sup>10</sup> [https://www.belgium.be/fr/logement/logement\\_social/sans-abri](https://www.belgium.be/fr/logement/logement_social/sans-abri)

<sup>11</sup> Le Trésor de la langue française informatisée est la version informatisée du TLF, un dictionnaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en 16 volumes.

consentement de chacun·e. Si une personne dort, par exemple, et même si cela se passe non loin d'une rue agitée, la porte est bel et bien fermée. Dans ce genre de situation et si nous souhaitions discuter, nous revenions la fois prochaine en espérant la retrouver réveillée et avec l'envie de discuter. Le but étant, ici, de permettre aux personnes qui vivent dans la rue d'approcher un semblant d'intimité et leur apporter la dignité que chacun·e mérite.

Ce terme « habitant·e de la rue » peut paraître surprenant, compte tenu du verbe « habiter ». Il me semble que l'une des premières difficultés à laquelle toute personne sans-abri doit faire face est de savoir donner un sens à ce qui l'entoure quand elle n'a plus de logement fixe. En effet, ne plus posséder de demeure ne signifie pas ne plus habiter. C'est en tout cas ce que Florence Bouillon aborde dans son livre *Les mondes du squat*. Cette dernière nous explique que « la phénoménologie aborde [...] l'habiter comme le fait d'“être présent au monde et à autrui” (pour reprendre la célèbre formule de Heidegger). L'habiter est ce qui fournit à l'individu une “sécurité ontologique”, explique Marc Breviglieri (2006) » (Bouillon, 2009 : 8). Ceci s'explique par le leurre selon lequel avoir un logement signifierait habiter quelque part. L'autrice insiste sur l'insignifiance de posséder des mètres carrés, car « C'est parce que l'homme “habite”, que son “habitat” devient “habitation” », écrit Thierry Paquot. (2007 : 13) » (Bouillon, 2009 : 8).

Lors de chaque sortie avec mon acolyte de maraude, il était nécessaire d'établir l'itinéraire que nous emprunterions ce jour-là. Nous nous inspirions des maraudes précédentes mais également des conseils et des observations qui nous avaient été partagés par des collègues. Nous devons nous questionner sur les endroits les plus judicieux où un être humain pourrait habiter. Nous repérons les endroits avec le moins d'inconfort, sous les ponts, près des parcs, etc. Il était certain, lorsque nous les rencontrions, que ces personnes habitaient réellement la rue. Aucune remise en question n'était possible. Bien souvent les affaires de toute une vie sont contenues dans un sac à leur côté et si ce n'est un matelas, une tente ou une couverture, c'est parfois un morceau de carton qui est mis à profit pour dormir.

Florence Bouillon aborde ce sujet en se demandant, comment « habiter » un lieu qui est caractérisé par une précarité profonde, c'est-à-dire comment se l'approprier

et le rendre familier en quelque sorte (Bouillon, 2009). Elle considère le terme habiter de deux manières qui s'entremêlent et se confondent finalement.

« L'habiter est ici envisagé comme la construction d'une relation matérielle et symbolique à l'espace, comme la production d'un « lieu anthropologique », chargé d'histoire et d'identité, à partir duquel se construisent des attaches, de la stabilité, de la continuité (Augé, 1992) » (Bouillon, 2009 : 8).

Elle insiste sur le fait que l'habiter ne peut être compris réellement sans la prise en compte de l'espace public, du milieu urbain.

Il est vrai, selon mes observations, que les hommes et les femmes qui dorment dans la rue se retrouvent dans des endroits réfléchis, qui semblent être les plus confortables ou, du moins, les plus vivables. Il n'est pas anodin de rencontrer des personnes à l'intérieur ou aux alentours des banques, par exemple. Un jour d'hiver, le temps était glacial, nous avons rencontré une famille roumaine. L'homme, transi de froid, était posé dehors sur une petite couverture le séparant du sol glacé. Il faisait la manche devant une banque du quartier des affaires de Bruxelles. Observé de l'autre côté du passage pour piétons, le contraste entre les hommes et les femmes d'affaires en costumes qui se meuvent autour de cet homme, assis et démuné, s'avérait chargée en émotions. Nous lui avons proposé une tasse de thé et il a accepté immédiatement bien que péniblement, ne parlant pas notre langue. L'homme nous a mené vers l'intérieur de la banque. A l'entrée se trouvait sa famille, une femme et un bébé. Dans le coin se trouvaient de nombreux sacs et une seconde couverture. Ces gens semblaient « habiter » ce lieu au sens de Florence Bouillon. L'aménagement de l'espace public joue donc un rôle dans leur manière d'« habiter ».

Dans le cours tenu par Anne Marie Vuillemenot sur l'anthropologie de la spatialité et de l'habiter, la pensée d'Otto Friedrich Bollnow, dans le livre *Mensch und Raum*, sur l'espace a été détaillée (Bollnow, 2000). Ce dernier considère l'espace comme intrinsèquement relié à l'habitat. La plupart des choses qui nous entourent, voire la totalité, serait relié à la maison. Bollnow déclare que l'habitat, dit protecteur, est « nécessaire à la survie de l'homme qui développe une multi-spatialité dans et autour de la maison » (Vuillemenot, 2019). Cependant, les sdf n'occupent pas de maison, de « chez soi » comme il est courant de l'appeler généralement.

Un couple polonais que nous allions régulièrement visiter habite dans une tente depuis plus d'un an. Nous savions précisément où le trouver et, au même titre qu'une maison ou un appartement, leur logement possédait même une adresse exacte dans nos imaginaires. Il ne me semble pas qu'il faille posséder une adresse précise pour « habiter » un lieu, comme expliqué ci-dessus. Néanmoins, il apparaît important pour ce couple de détenir, de manière fictive, cette adresse, que cet endroit leur soit attribué, même s'il ne l'est que dans l'imaginaire des personnes qui les connaissent. Souvent les associations sont au courant de l'endroit où vivent les sans-abris. Joanna m'a révélé qu'une nuit de maraude, durant la période du couvre-feu, elle a rencontré la police. Dans ses droits, elle leur a présenté la raison de sa présence dans les rues à une telle heure. L'un des deux policiers l'avait immédiatement interrogée pour savoir si elle connaissait ce « fameux couple à côté de la fontaine au caractère bien trempé ». Leur lieu d'habitation était même reconnu par les forces de l'ordre. Il me semble qu'une tente peut aussi faire figure d'habitat et ce, parfois même plus qu'une maison de vacances pour certain·e·s.

A l'aide du livre *Les sdf et la ville* de Djemila Zeneidi-Henry, j'ai appris qu'il existe toujours, selon elle, une sorte de « chez soi » mais que celui-ci n'apparaît pas toujours sous la forme d'un logement (Zeneidi-Henry, 2002). Tout d'abord, en ce qui concerne la question du logement, l'auteurice remarque une grande violence symbolique dans les implications de l'insertion. Les sdf font face à de nombreux logements sordides, voire insalubres. Dans son livre, elle éclaire la manière dont la réinsertion du sdf dans la société a lieu. Le logement se trouve être la première étape par laquelle passer, tel est « un dispositif de normalisation ». Cependant, si posséder un logement est une étape administrative notable, cela ne promet pas une issue complète du statut de sdf car la condition de sdf va au-delà d'une question de logement. Djemila Zeneidi-Henry évoque d'ailleurs l'exemple d'un homme qui possède un logement mais qui ne l'utilise que comme une grande armoire. Il le prête à ses ami·e·s mais lui ne vit pas réellement là. Il y passe après quelques jours de cavale et repart très vite après. Il possède un logement mais « habite » autre part. Habiter dépasserait donc la matérialité du logement.

Nombreuses sont les personnes sur mon terrain qui varient régulièrement de logement, de « chez eux ». Il arrive que ces personnes dorment dans des squats, chez

des ami·e·s ou dans un centre, mais la majorité d'entre elles passent leur journée à l'extérieur pour mendier et tenter de survivre. Un couple que nous avons rencontré de nombreuses fois est installé au même endroit depuis plus d'un an. Leur tente est devenue leur maison, leur intimité. Pour les personnes dans la rue, posséder une tente se trouve être fortement recherché, dans un contexte de grande pauvreté, cela devient le nec plus ultra dans ce domaine. Avoir un endroit fermé peut donner l'impression du retour d'une intimité perdue. Ce couple nous a partagé leur constante angoisse face aux vols très présents entre les gens de la rue ce qui s'ajoute à leur précarité financière. Être sans-abri signifie également être constamment préoccupé par les possibles larcins. La précarité s'incarne, ici encore, dans une angoisse permanente.

Cette introduction à la précarité a pour but de mieux appréhender les concepts-clés qui s'y lient. Plus abstraite, elle permet de faciliter l'immersion sur le terrain, décrite plus en profondeur dans les chapitres suivants. Par ce chapitre sur la précarité je souhaite mettre en lumière la souffrance première qu'elle constitue.

## Être une femme et habitante de la rue

En tant que femme, j'appréhendais quelque peu les premières maraudes. J'avais la conviction que je rencontrerai des hommes dans la rue mais il m'était peu envisageable de croiser des femmes. Celles-ci m'apparaissaient moins présentes sans que cela me paraisse un sujet à part entière au premier abord. Au fil du temps et de mes rencontres, les quelques femmes avec qui j'ai dialogué m'ont permis de développer cette problématique. Il me semble que m'attarder sur la condition des femmes dans la rue a son sens dans la continuité de ma question de recherche. Si le contexte joue un rôle dans les rapports de domination qu'entretiennent les forces de l'ordre et les habitant·e·s de la rue, il me semble primordial d'approfondir le sujet des femmes dans la rue qui révèle un nouveau rapport de domination : le patriarcat. Comme l'intersectionnalité l'indique, il n'est pas rare que deux oppressions se mêlent entre elles. Il n'est donc pas anodin de s'attarder sur cette frange de la population qui peut apporter une partie de réponse à mes questionnements. Cette analyse genrée qui concerne le groupe des précarisés sera également effectuée pour le groupe des forces de l'ordre.

Dès le début de nos maraudes, Joanna et moi-même avons rencontré une femme derrière la gare. Elle vivait là depuis déjà 3 mois. Elle s'appelait Jacqueline, c'était une dame d'une cinquantaine d'année que nous avons retrouvée au même endroit chaque semaine pendant plusieurs mois. A chaque fois, nous savions où la rejoindre. Elle affichait des traits plutôt masculins, les cheveux courts et un tantinet « rentre-dedans ». Elle était toujours assise sur sa chaise, emmitouflée dans ses multiples pulls et manteaux, juste à côté de ses nombreuses affaires. Le long du trottoir d'en face, sur une distance de 7-8 mètres environs, se trouvait toute l'étendue de ses affaires, toute sa vie empaquetée dans différents sacs et autres valises. Pendant plusieurs mois, Jacqueline nous partageait ses "bons plans nourriture". Elle était proche de nombreuses personnes dans le quartier qui venaient à sa rencontre. On lui amenait souvent de quoi se sustenter comme de quoi se réchauffer. Elle connaissait les réductions et les bons petits plats de chaque snack dans la gare. Elle nous répétait à

chaque fois qu'elle avait trouvé une solution concernant ses affaires et qu'un garage s'était libéré, qu'elle serait délivrée la semaine d'après. Malheureusement et systématiquement, la semaine qui suivait n'était pas différente de la précédente mais l'espoir du changement ne la quittait pas. Elle trouvait des solutions pour pouvoir s'acquitter de ses tâches administratives sans laisser ses affaires sans surveillance grâce à ces nombreuses connaissances dans le quartier. La semaine de Noël, elle nous avait fait part de ses désirs de voyage, de prendre l'avion et de partir loin. Bavarde, ce qui nous frappait le plus après chaque discussion partagée, c'était la force de caractère de cette femme. Elle ne se laissait jamais faire. Du jour au lendemain, nous ne l'avions plus vue. Toutes ses affaires s'étaient envolées, et elle avec. Le contact s'était rompu et nous n'avions plus aucune idée de la manière dont nous pouvions la recontacter. Voilà le risque lorsqu'on entretient une relation avec une personne dans la rue : ni elle ni nous ne connaissons son avenir proche, le lien peut facilement se perdre à jamais.

Cette femme m'avait surprise et impressionnée à la fois. Lors des maraudes, j'ai fait la connaissance de nombreuses personnes dans la rue. La précarité, telle que décrite plus tôt, n'a eu de cesse de s'incarner au fur et à mesure des conversations avec les habitant·e·s de la rue. Elle peut toucher de nombreux pans de la société, et la plupart des personnes, mais il semblerait que les femmes soient touchées de manière plus conséquente par ce fait de société. Rencontrer Jacqueline a été une réelle chance pour nous de découvrir la vie d'une femme dans la rue. On recense un grand nombre de témoignages qui révèlent la différence de traitement entre celui des hommes et celui des femmes sdf. Le ressenti des femmes dans la rue diffère bien souvent de celui des hommes. Je m'inspire de l'article de Karine Boinot, *Femmes sans abri. Précarité asexuée ?*, qui se pose la question d'une possible précarité asexuée (Boinot, 2008). Elle évoque le genre et les rapports sociaux dans la construction du phénomène des femmes errantes. Karine Boinot cite d'ailleurs Joan Passaro en disant :

« Les femmes sans domicile sont contraintes à un double jeu : devant dissimuler leur féminité pour se protéger, jusqu'à arriver à une dénégation du corps pour ne pas être une proie, elles doivent aussi le mettre en avant lorsqu'elles font la manche afin de susciter la pitié » (Boinot, 2008 : 103).

De nombreuses stratégies sont mises en place, aussi bien physiquement que mentalement, pour survivre dans la rue en tant que femme seule. Et si le profil de

Jacqueline était marqué par une certaine masculinité, il me semble probable que cela s'explique par les stratégies, parfois inconscientes, que les femmes doivent adopter face à la précarité qu'offre la rue.

Un jour de pluie, nous avons rencontré une femme qui dormait à l'entrée d'un métro. Elle était emmitouflée dans son sac de couchage dans un coin sombre du hall. Elle nous racontait que cela faisait déjà deux ans qu'elle se trouvait à Bruxelles et dormait à la rue. Entre quelques passages dans des centre d'accueil, elle venait souvent là, c'était sa solution de repli. Elle nous expliquait que les forces de l'ordre la laissait dormir dans les bouches de métro et qu'elle n'avait pas trop de problème avec eux. Elle n'avait pas manqué de nous partager son extrême fatigue et par conséquent nous l'avions laissé se reposer. Cette rencontre m'a beaucoup interrogée sur la position des femmes dans la rue et sur la précarité qui les touche, potentiellement différemment de celle des hommes.

Selon « les Urbain.e.s <sup>12</sup>», qui ont mené une recherche-action critique sur l'espace public, la rue est plus souvent empruntée par les femmes. Cependant, les villes ont la plupart du temps été créées par et pour les hommes. Corinne Luxembourg<sup>13</sup> a donné une conférence sur l'aménagement des villes et l'appropriation genrée des espaces à l'aide de son livre *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre* (Luxembourg, 2017). Selon Luxembourg (2017, citée par Martinaud et Andolfi, 2017) les villes sont créées par des hommes mais sont à l'évidence surtout vécues par les femmes (obligations qui demandent aux femmes de rester plus longtemps dans les rues, de s'occuper des enfants, de faire les courses, etc.). Il ressort de ces études une crainte persistante des femmes d'occuper les rues, elles élaborent même des stratégies pour se sentir le plus possible en sécurité. L'autrice pense que « la ville est un lieu de discrimination autant que d'émancipation ». Elle parle de « performances de corps » pour tous ces comportements qui ont dû être instaurés de peur de recevoir des remarques ou pire (se dépêcher en rue, prétendre être au téléphone, garder ses clés en main pour gagner du temps devant sa porte ou comme possible arme ou même encore

---

<sup>12</sup> Les Urbain.e.s sont une association qui a pour objet de produire et promouvoir la recherche scientifique et citoyenne en études urbaines. Elle regroupe des chercheuses et des chercheurs en géographie, architecture, urbanisme, sciences politiques, des artistes, des habitant.e.s,... <https://urbaines.hypotheses.org/>

<sup>13</sup> Corinne Luxembourg est géographe, maitresse de conférences et chercheuse.

faire attention à sa tenue...). Pour terminer, elle remarque également une différence d'appropriation de l'espace notable. « Les hommes ont une occupation statique de l'espace public, en s'appropriant les bancs par exemple, les femmes en ont une pratique très circulatoire », ce qui en dit long sur le bien-être des femmes en rue.

En général, les femmes sont donc plus vulnérables dans la rue que les hommes. Lorsque qu'une femme est habitante de la rue, cela empire sa situation. Ces femmes se retrouvent à l'intersectionnalité de plusieurs oppressions, en tant que femmes précaires dormant dans la rue. Pendant le couvre-feu, une nouvelle question s'est alors posée. Il n'y avait presque personne dehors, les rues étaient vides et silencieuses, même la police se faisait rare à certains moments. Ces femmes seules courraient-elles alors un danger encore plus considérable qu'auparavant en raison de ce couvre-feu ?

Au fur et à mesure des rencontres, nous nous sommes rendu compte que des services sont mis en place spécifiquement pour les femmes dans la rue. Outre certains centres qui privilégient les femmes et les enfants, nous avons rencontré plusieurs habitant·e·s de la rue qui nous ont parlé de DoucheFlux ASBL et nous nous y sommes rendues dans le but de rencontrer les personnes qui mettent en place ce genre de projet. Cette ASBL s'occupe des personnes dans la grande précarité, qu'elles soient à la rue ou sans-papiers. Là-bas, quiconque peut venir chercher des services de premières nécessités comme venir se laver, laver ses vêtements en machine, etc ... L'être humain et sa dignité se trouvent être les maître-mots de ce projet social et participatif. Suite à cette découverte nous nous sommes rendu compte que le mercredi après-midi, les locaux étaient réservés aux femmes.

« Les femmes sans-abris sont particulièrement vulnérables par la persistance des inégalités de genre et la violence qui s'en suit, et leur physiologie nécessite une intimité inaccessible quand on vit à la rue<sup>14</sup> ».

Des services spécifiques pour venir en aide aux femmes de la rue sont donc instaurés dans différentes structures. Cela reconnaît alors l'intensification de la fragilité chez les femmes sdf par le simple fait d'être femme.

---

<sup>14</sup> <https://doucheflux.be/notre-action/>

## La précarité sous différentes formes

Ce que ces hommes et ces femmes vivent dans la rue n'est que très peu concevable. J'ai été frappée par le nombre de « détails » qui font toute la différence entre une vie digne et une vie avilissante. Mon terrain s'étant étendu de septembre à janvier, j'ai eu l'occasion de vivre le changement de météo. J'ai pu observer dans quelles conditions certaines personnes se retrouvaient dans la rue, dans le froid, dans la saleté. J'ai rencontré des gens qui dormaient dans un sac de couchage au sol, des personnes sans même une couverture ou qui tiraient profit de quelques bouts de carton posés au sol. Le froid approchant, le peu de place dans les centres d'urgence doublé de la pandémie a réduit considérablement les lieux pour se réchauffer. S'il existe une relation de pouvoir entre les forces de l'ordre et les personnes vivant la précarité, il me semble que cette relation de potentielle « ascendance » se généralise à toutes les personnes n'ayant pas vécu l'expérience de la rue sur ces dernières. La partie qui suit est une présentation non-exhaustive des nombreux éléments de la réalité qui semblent échapper à quiconque n'est pas impliqué dans la survie en rue. Celle-ci met en exergue la position dégradante dans laquelle ces gens se trouvent généralement et avance l'idée d'un non-respect qui leur est accordé, d'abord de manière globale.

### La dignité pour tou·te·s ?

C'est une expérience que j'ai vécue avec Jacqueline qui m'a d'abord beaucoup interpellé. Lors d'une maraude où nous étions passées prendre de ses nouvelles, à sa demande, nous avons gardé ses affaires pendant qu'elle se rendait aux toilettes de la gare. Elle était partie avec une pièce en main, bien contente d'avoir quelqu'un pour surveiller ses sacs le temps d'un instant. Ces toilettes étant payantes, cela a suscité une interrogation importante en moi. En période de pandémie, quelles toilettes les habitant·e·s de la rue empruntent-ils ? En effet, je remarque que, sans les cafés et restaurants ouverts, les toilettes publiques manquent cruellement à Bruxelles et s'il y en a dans quelques gares, leur gratuité font défaut. En plus de perdre les potentielles aides alimentaires que les habitant·e·s de la rue recevaient parfois des restaurateur·rice·s, ces personnes ne pouvaient plus non plus se rendre aux toilettes

gratuitement. Les associations, paraît-il, ont fait face à une demande exponentielle de papier toilette et de désinfectants pour les mains lors des périodes de confinement.

Un homme, couché non loin de l'emplacement habituel de Jacqueline, nous avait également fait part de son désarroi face aux latrines. Il était assis sur un banc dehors et fumait sa cigarette. Aimable bien que renfrogné sur lui-même, il nous avait alors raconté que lui et quelques-unes de ses connaissances étaient parfois contraints de faire leurs besoins dans des terrains vagues ou des parcs depuis le confinement. Les toilettes publiques manquant dans la ville, certain·e·s habitant·e·s de la rue avaient dû trouver des solutions triviales. Il me semble que le droit à la dignité humaine pour tou·te·s, inscrit dans la constitution belge, se retrouve pour lors compromis.

### Une solitude accablante

Pour certain·e·s, j'ai pu observer la fragilité mentale quotidienne dans laquelle cette situation de précarité pouvait les plonger et en quoi ce rapport de soumission au reste du monde semblait leur peser. Un midi, lors d'une maraude, nous nous rendons dans le quartier des Marolles, un quartier populaire de Bruxelles où se trouvent de nombreuses structures d'aide aux plus démun·e·s, le CPAS par exemple. Nous rencontrons Hanna qui mange ses tartines sur le trottoir. Nous lui donnons du thé et elle prend le temps de se présenter. C'est une Polonaise comme il y en a beaucoup à Bruxelles. Hanna, notre rencontre du jour, décide de nous raconter sa vie depuis le confinement. Lorsque nous la croisons, c'est l'heure du dîner. Elle mange son sandwich dans le froid, sur un banc face à une grande place. En Polonais, elle nous décrit son quotidien depuis quelques semaines. Elle vit dans un ancien immeuble pour personnes âgées. Elle a une chambre avec une douche et prend cela comme une bénédiction. Elle explique cependant qu'avec le problème sanitaire de la Covid19, il y a beaucoup de règles à suivre et trop de contraintes. Elle doit partir tôt le matin pour que tout puisse être lavé et désinfecté pendant la journée. Elle ajoute qu'un soir où elle était rentrée vers 20h, les cuisines étaient déjà fermées. Elle n'avait pas eu le temps de manger, et cela l'avait mise dans l'inconfort. Cette vie précaire nous était, une fois de plus, confirmée par ses confidences. Tout au long de son récit, nous ressentons son grand besoin de communiquer avec nous. Elle n'hésite d'ailleurs pas à nous partager son histoire la plus précieuse : sa rencontre avec le pape. Elle enchérit en nous

signifiant qu'elle remercie Dieu tous les jours de pouvoir manger, boire et dormir et qu'elle a conscience de sa chance. Par la suite, les larmes aux yeux, elle nous fait part de sa grande reconnaissance de pouvoir communiquer en polonais avec Joanna et, encore plus émue, nous partage son bonheur d'avoir parlé avec quelqu'un ce jour-là.

La solitude vécue par les habitant·e·s de la rue semble puissante à un tel point qu'il ne nous était pas rare d'être remerciées pour notre présence à leur côté, pour leur avoir servi une tasse de thé ou tout simplement adressé la parole. Cette solitude explique d'ailleurs pourquoi il n'est pas rare de rencontrer un·e habitant·e de la rue accompagné d'un chien. Une après-midi, je rencontre Dmitri et son histoire me paraît illustrer parfaitement cette intense solitude qui pèse sur leurs épaules. Dmitri est un Slovaque d'une cinquantaine d'années. Il est à la rue depuis 6 années à Bruxelles, avant cela il a vécu en Grande-Bretagne pendant 10 ans avec sa femme et ses enfants. Aujourd'hui, il ne peut plus aller les retrouver là-bas car lors de son séjour en Belgique, on lui a tout volé. Dmitri n'a plus aucun papier mais il n'a plus non plus de téléphone dans lequel il gardait précieusement le numéro de sa femme. Il n'a plus rien. Il se retrouve seul en Belgique sans trouver le moyen de contacter sa femme et ses enfants resté·e·s en Grande-Bretagne. Cet homme est connu dans le quartier, les employés de la banque devant laquelle il s'assoit l'apprécient, la police le salue souvent et a, paraît-il, déjà appelé plusieurs fois une ambulance les jours où il se sentait souffrant. Dmitri nous raconte son histoire comme s'il nous racontait un film. De bout en bout, sans presque prendre sa respiration, il nous débite à une vitesse impressionnante les événements marquants de sa vie, comme si on lui avait offert, enfin, une oreille attentive. En buvant quelques gorgées de sa bière, il nous présente sa vie rythmée très précisément. Il sort à l'extérieur tous les jours et fait la manche de 9h à 17h toujours au même endroit, sauf s'il pleut...alors il part à la recherche d'un nouvel endroit. A midi, il connaît un endroit où il peut aller manger gratuitement et se reposer un peu au chaud, s'il le souhaite, avant de repartir mendier. Et le soir il dort chez un ami chez qui il peut laisser ses affaires la journée. Il ne cesse pas de répéter : « Dans la rue, si t'es un peu intelligent, tu tiens le coup ». Enfin, nous quittons Dmitri qui, seul, se retrouve sans-papiers, à la rue et sans plus aucun contact avec sa famille depuis maintenant bientôt 6 ans. Cette solitude est pesante et semble toucher une partie considérable des habitant·e·s de la rue.

## La drogue : une stratégie de survie comme une autre

Cette solitude peut parfois s'intensifier en fonction des privilèges que certain·e·s possèdent en tant qu'habitant·e·s de la rue. Si les femmes se retrouvent dans l'obligation d'établir certaines stratégies pour s'en sortir dans la rue par exemple, ce n'est pas le seul groupe stigmatisé qui semble contraint de s'y adonner. J'ai eu l'occasion de rencontrer quelques personnes arabes qui vivent dans la précarité. Il n'est pas rare de ressentir, dans la culture populaire, un certain mépris envers elles, souvent victimes de préjugés racistes. Lors de nos maraudes, j'ai été surprise de ne pas rencontrer de personnes arabes qui mendiaient, jamais. N'étant pourtant pas inexistantes au sein de la population précaire en Belgique, aucune ne demandait jamais l'aumône. On m'a expliqué, par la suite, qu'il est très peu admis dans la culture arabe de faire la manche et que cela serait presque de l'ordre de l'impensable. N'étant pas pour autant exempté·e·s par la pauvreté, les habitant·e·s de la rue maghrébin·e·s restent dans l'obligation de trouver un moyen de survivre. Ce moyen se traduit parfois par la vente de produits de toutes sorte. Il n'est pas rare de rencontrer cette population procéder à la vente de drogue, par exemple. J'ai, à de multiples reprises, observé dans ce contexte quelques personnes se faire arrêter par la police. Leur culture, différente, les emmène vers d'autres moyens de subsister et induit, d'emblée, un affrontement avec les forces de l'ordre.

Quant à la drogue, de nombreuses et diverses personnes en consomment en rue. Ceci incarne l'idée que la précarité n'est pas uniquement un manque d'argent mais bien une situation déplaisante dans laquelle l'avenir nous est inconnu mais peu favorable. La précarité touche bien tous les pans de la vie d'un être humain. Vivre dans la rue signifie demeurer dehors du matin au soir, sans réelle occupation ni passe-temps. L'ennui est le meilleur compagnon des sans-abris. La drogue peut être perçue comme une porte de sortie face à cet ennui mortifiant. « L'alcool, c'est un antidépresseur », ai-je entendu sur mon terrain. Quoiqu'il en soit, les stratégies sont nombreuses et sont adaptées en fonction de la culture, du genre, de la situation socio-économique des personnes. Il m'a semblé intéressant de prendre conscience des différentes stratégies existantes au sein d'un même groupe social précaire lorsque les difficultés observées, elles, restaient inchangées.

La plupart des personnes que j'ai croisées et qui vivaient en rue avaient une bouteille d'alcool à la main. Cela n'était pas rare voire plutôt ordinaire. Ceci m'a d'abord interpellé, voire inquiété. Car si l'alcool est présent, les dérives sont aussi probables. Cependant, j'ai rapidement compris que pour la plupart c'est l'une des seules choses qui leur fait sortir la tête hors de l'eau. En effet, la drogue, en ce compris l'alcool, a de nombreuses « qualités ». La solitude semble paraître moins accablante et le froid apparaît comme moins pénible, par exemple. Jamouille (2000 : 75) explique d'ailleurs que cette solitude que les personnes précarisées vivent peut être reconnu comme « un facteur de précarité qui a amplifié leurs conduites déviantes ».

Un jour, Joanna et moi-même faisons la queue dans un lieu d'accueil pour venir chercher à manger. Nous attendons notre repas dans la file, au même titre que les personnes en situation de précarité, qui se trouvent parmi nous. Un Polonais d'une cinquantaine d'année, derrière nous, commence à nous parler et continue sans cesse jusqu'à ce que l'on récupère notre repas, vingt minutes plus tard. Cet homme, ivre, garde sa canette en main. Il nous raconte qu'il ignore la manière dont il est arrivé en Belgique. Avant, il effectuait un travail non déclaré aux Pays-Bas et selon lui, un jour, des inconnu-e-s l'auraient drogué à son insu. . Et lorsqu'il a repris conscience, il était à Bruxelles. Maintenant, il essaie de se débrouiller dans la rue comme il le peut sans parler français et sans ses papiers. En même temps qu'il nous explique tout ceci, il ne cesse de tituber et perd même l'équilibre en risquant de tomber sur Joanna... Les gens qui nous entourent semblent peu à l'aise en sa présence. Une femme nous demande même si elle peut nous devancer car elle ne souhaite pas côtoyer cet homme.

« Si les itinéraires de précarisation ont une dimension socio-économique, judiciaire et sanitaire, ils relèvent aussi d'un processus d'affaiblissement psychologique. La confrontation au mépris ambiant (de la part des autres populations précarisées, de certains professionnels, des médias,...), au discours sur « l'incurabilité des toxicomanes » et aux vécus traumatiques (délation, prostitution, prison,...) alimentent la mésestime de soi et la désillusion. Elle décourage les démarches d'insertion et peut renforcer les recours « de défoncé ». Les produits permettent de lutter contre le désespoir, ils donnent du bien-être, diminuent l'intensité des émotions (angoisse, tristesse, honte, peur,...), lèvent les inhibitions et stimulent l'initiative » (Jamouille, 2000 : 222).

La drogue et la précarité vont souvent de pair et « se renforcent mutuellement sur le mode de l'interdépendance ». (Jamouille, 2000 : 221) Cela intensifie indubitablement les rapports belliqueux avec les forces de l'ordre.

### La grande précarité

Il est arrivé lors d'une après-midi de Maraude avec Joanna que nous croisions, dans la rue, en l'espace de 3h, une totalité de 12 enfants accompagnés, la majorité du temps, de leur parent. Cette vision de la pauvreté directement vécue par des enfants, qui d'ordinaire incarnent l'innocence, nous semblait d'une violence inouïe. Ces derniers ne semblaient généralement pas aussi abattus que leur parent, mais il est inéluctable de se poser des questions quant à leur avenir qui s'annonce clairement compromis.

La vision des enfants vivant la précarité n'est pas la seule caractéristique qui a relevé notre attention. Nous proposons à toutes les personnes précaires abordées dans la rue la possibilité de boire une tasse de thé. Ces derniers acceptent la plupart du temps la boisson mais ajoutent, néanmoins, quasiment invariablement, une demande concernant la quantité de sucre. Cela peut paraître un détail négligeable, cependant c'est le reflet d'un épuisement intense dû au vécu de la rue. Ces quelques morceaux de sucre demandés, souvent nombreux, leur permettent de reprendre un peu d'énergie pour la journée. Nous pouvions, lors de nos maraudes, être certain que le sucre serait systématiquement réclamé par l'ensemble des personnes accostées.

Il n'est pas rare que la rue mène à une mort prématurée. Les conditions sont telles que vivre dans ces circonstances n'est pas chose aisée. Une association a d'ailleurs vu le jour au début des années 2000, à Bruxelles, dans le but de « dénoncer les causes souvent violentes de ces morts, veiller à la dignité des funérailles, soutenir et accompagner les proches en deuil ». Le 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint, Joanna m'a conviée au cimetière de Bruxelles<sup>15</sup>. L'association « Morts de la rue », dont elle

---

<sup>15</sup> « Le cimetière de Bruxelles (situé à Evere) est l'un des 4 cimetières de la Ville de Bruxelles, avec ceux de Laeken, de Neder-Over-Heembeek et de Haren. Ce lieu de quiétude monumental accueille un grand nombre de bâtiments commémoratifs ainsi que des œuvres éclectiques, néo-Renaissance, Art nouveau et Art déco. » <https://environnement.brussels/fiche/cimetiere-de-bruxelles>

fait partie, s'est battue pour obtenir une parcelle de terre où les hommes et les femmes, qui ont connu l'expérience de la rue, peuvent être enterrés. La « pelouse 41 », anciennement « pelouse 36 », est un lieu particulier. Pour trouver cette parcelle de terre au sein du cimetière, il nous aura fallu marcher une quinzaine de minute. C'est un lieu un peu reculé, loin des impressionnantes stèles que l'on peut observer sur le site. Cet emplacement éloigné du reste des tombes recense une centaine de concessions funéraires d'une durée de 5 ans chacune et disposées en fonction de l'année de décès. Ces personnes sont inhumées aux frais de la Ville. Le but étant que les habitant·e·s de la rue trouvent après leur mort un repos digne et personnalisé, comme il est réalisé pour comme c'est le cas pour la plupart des citoyens. L'identification de chacun est un point essentiel du travail des personnes sans-abris, ex-sans-abris, travailleurs sociaux et bénévoles de l'association « Morts de la rue », m'a-t-on partagé. Il semble primordial que la famille, les proches puissent venir se recueillir dans un lieu spécial au nom de l'indigent, ceci pour éviter la stigmatisation, déjà subie tout au long de leur vie, après leur mort. La ville de Bruxelles s'occupe alors des allées et de l'entretien de ce lieu et tente de garantir, par ces actes, la dignité des personnes au sein de cet endroit.

Lorsque nous nous sommes rendues sur les lieux, j'ai remarqué une réelle différence entre les tombes environnantes et la parcelle de terre dédiée aux " Morts de la rue". En effet, il n'existe pas de tombe ni de stèle sur ce terrain. Les emplacements de chacun·e sont identifiables grâce à une petite plaquette en bois formant une croix, avec le nom et l'âge de la personne le plus souvent. Ce jour-là, nous n'avons croisé qu'une famille venue se recueillir. Nous pouvions observer un certain nombre de fleurs par-ci, par-là devant quelques emplacements, mais l'endroit se trouvait globalement assez dénudé. Cependant, malgré la sobriété des lieux, il semble nécessaire et fondamental que ce lieu existe pour toutes les raisons déjà évoquées.

En 2011, l'association « Morts de la rue » a planté un arbre, sur la place Albertine à côté de la gare centrale, dans le but de se remémorer ces personnes ayant vécu l'expérience de la rue. Ce cerisier japonais arbore une plaque commémorative et de nombreux ornements symbolisant la mémoire de tou·te·s.



« Le vrai tombeau des morts est la mémoire des vivants<sup>16</sup> ».

Ce manque de dignité généralement octroyé aux habitant·e·s de la rue est une forme de violence brutale et silencieuse. Il me semblait primordial de creuser la notion de violence dans la précarité après avoir discuté avec les personnes concernées. Plusieurs acteur·ice·s de terrain protestaient contre le gouvernement qui ne garantit pas à tou·te·s la dignité et la sécurité surtout pendant cette pandémie. Avec le couvre-feu qui s'est ajouté quelques mois après le premier confinement, « aucune solution » concrète n'avait été prise en ce qui les concerne.

---

<sup>16</sup> <http://www.mortsdelarue.brussels/>

## « La violence est dans l'absence d'intérêt »

Il semble que le contexte de pandémie dans lequel j'ai pratiqué mon terrain est important à préciser, ne serait-ce que pour présenter la tension qui a pu émaner de ce climat particulier et donc potentiellement agir sur les relations qu'ont entretenues les différents groupes qui nous intéressent ici. La situation dans les rues s'avérait déjà pénible en temps normal. Je me suis néanmoins rendu compte que cette même situation, dans le contexte pandémique, s'aggravait sérieusement au fil des mois. Nous avons eu l'occasion de rencontrer quelques personnes que ces circonstances avaient directement envoyées dans la rue mais qui ne l'étaient pas quelques mois auparavant. Il est vrai que le nombre de personnes précaires s'est apparemment amplifié durant cette année de pandémie. De plus, les phrases sans-arrêt répétées durant des mois par les politiques et plus globalement encore telles que « restez chez vous », « restez en sécurité » n'ont eu de cesse de m'interpeller lorsque simultanément, j'allais à la rencontre de toutes ces personnes qui n'avaient nul autre endroit où aller que sur un bout de trottoir, le long de la route.

En plus de découvrir sous quelles différentes formes s'incarnait la précarité avec les habitant·e·s de la rue de la ville de Bruxelles, j'apprenais aussi à connaître des personnes qui devaient s'adapter aux nouvelles normes liées à la pandémie de la Covid19 tel qu'un couvre-feu qui obligeait toutes personnes à rentrer « chez soi » avant une certaine heure. En ce qui concerne les gens de la rue, cette pandémie a eu des effets positifs comme négatifs. Lors du premier confinement, de nombreux hôtels et centres d'hébergement ont ouvert leurs portes pour offrir l'hospitalité à un nombre élevé de personnes sans-abri et tenter de respecter au maximum les mesures qui préconisaient de rester à l'intérieur. Cette période a posé beaucoup de questions quant à la prise en charge des personnes dans le besoin. Lorsque la majorité de la population étaient « enfermée » à l'intérieur, les sdf se retrouvait « coincé·e·s » dehors. De nombreuses personnes étaient dans l'obligation de braver le confinement et le couvre-feu car rien n'était prévu à leur propos. La plupart des hébergements étaient saturés malgré l'inédite mise en œuvre pour en augmenter leur capacité. Les gens n'avaient d'autres choix que de risquer de braver les mesures en place dans le pays et ainsi s'exposer au virus comme aux amendes.

De plus, énormément d'associations ont dû mettre un terme à leur service durant le premier confinement. Un nombre élevé de bénévoles faisait partie des populations à risque en ce qui concerne le coronavirus car il s'agissait souvent de personnes retraitées qui ont plus de temps à consacrer à ce genre d'activité. Sans ces bénévoles, tout le travail ne pouvait plus être fourni comme à l'habitude, ce qui a pu avoir un impact important sur les personnes précaires qui, d'un coup, perdaient non seulement des points de rendez-vous pour se nourrir, mais également des endroits où prendre soin d'elles et maintenir un minimum d'hygiène.

Outre cela, le manque de contact humain a pu en peiner plus d'un. En effet, certaines personnes nous ont partagé leur besoin de parler et le manque d'humanité et de sociabilisation vécu en rue. De plus, pour les personnes qui faisaient la manche, cette source potentielle de revenus, parfois unique, avait énormément diminué voir complètement disparu compte tenu du peu de passant.e.s lors de cette période particulière.

Ces mesures constituaient un risque d'exclusion supplémentaire à la liste déjà existante. Pour rassurer les personnes sans-abris se trouvant alors illégaux dans la rue pendant le confinement et le couvre-feu, dix associations ont décidé de mettre en place des « attestations de non-hébergement » afin que ceux-ci puissent brandir leur carte face à la police qui n'a, apparemment, pas toujours été clément. De nombreuses personnes rencontrées lors de nos maraudes étaient propriétaires de ces cartes. Cela leur a permis d'être rassurées face à de possibles verbalisations quelquefois constatées.

### **ATTESTATION DE NON-HÉBERGEMENT**

**Nous attestons par la présente que la personne en possession de cette carte ne dispose pas d'hébergement fixe.**

**Les centres d'accueil étant saturés, de nombreuses personnes risquent de se trouver dans l'impossibilité de répondre aux obligations posées par les mesures sanitaires en vigueur.**

**Nous remercions les autorités communales et les services de police de faire preuve d'indulgence et de solidarité.**

Pour garder contact avec des gens, les habitant·e·s de la rue avaient l'habitude de recharger leur téléphone dans les centres commerciaux ou dans les cafés. Pendant cette période, il ne leur était même pas possible de trouver un endroit pour récupérer de la batterie et ainsi être à même de communiquer. Sylvie, une collègue, me racontait que, lors du premier confinement, elle avait eu une personne sans-abri au téléphone. Sachant qu'il était très difficile pour eux de trouver un moyen de charger leur téléphone, elle était surprise et ravie de lui parler et de connaître son état à ce moment-là du confinement. Il avait trouvé une prise et les deux protagonistes avaient donc pu parler ensemble quelques instants. Arriva le moment où elle n'entendit plus son interlocuteur de l'autre côté du fil. Sylvie comprit rapidement que la police était avec l'homme. Elle l'entendait lui demander de partir immédiatement et ceci d'un ton plutôt agressif. Sylvie avait alors assisté à toute la conversation entre les deux hommes et d'un coup l'appel avait pris fin. Il avait ensuite fallu quelques semaines d'attentes avant de récupérer des nouvelles du sans-abri.

Lors de ce premier confinement Joanna m'a raconté que la police était venue à plusieurs reprises demander aux sans-abris de se déplacer. En effet, en cette période, il était interdit de s'attarder dans aucun lieu public. De ce fait, les sans-domicile-fixe se trouvaient congédié·e·s des bancs lors de leur repas, par exemple. On ne leur permettait de s'asseoir nulle part et ces dernier·e·s se retrouvaient alors davantage exclu·e·s, pour peu que quelque importance leur soit accordée, que leur existence soit quelquefois reconnue. Pour reprendre les paroles de mon terrain : « la violence est dans l'absence d'intérêt ». Il est ressorti des discours des habitant·e·s de la rue que lors de cette période complexe et fatigante, la police n'avait jamais daigné leur prêter intérêt, ne serait-ce que pour leur demander des nouvelles, s'intéresser à leur condition ou même simplement les considérer. « Être ignoré, c'est parfois pire », ai-je pu entendre de la part d'une femme faisant clairement allusion aux forces de l'ordre.

## Conclusion

La présentation des différentes conditions de vie des personnes sans-abri présentées ci-dessus ne sont certainement pas exhaustives. Ceci ne représente que quelques facettes de ce qu'un·e habitant·e de la rue subit au quotidien. Si leur situation est aussi pénible, cela n'est pas uniquement dû au manque d'argent ou à la peur de perdre plus encore, c'est aussi lié au peu de reconnaissance des personnes qui les entourent, des passant·e·s dans la rue, au même titre que de l'administration ou des forces de l'ordre. Les habitant·e·s de la rue finissent parfois par recourir à des stratégies pour survivre. L'alcool sur la voie public ou encore la vente de drogue font autant partie du processus de précarisation que de sa conséquence.

Les habitant·e·s de la rue sont peu reconnu·e·s et subissent de nombreuses épreuves au quotidien, ce contexte écrasant induit alors une sorte de hiérarchie. Les personnes démunies mériteraient ainsi de vivre comme tel pendant que les plus privilégiées alimenteraient cet engrenage. Le rapport de pouvoir s'observe ici plus globalement et s'inscrit dans une relation plus large que celle du groupe des personnes précaires et des forces de l'ordre. Il s'agirait ici plutôt d'une relation de domination qui s'exerce sur les personnes précaires par les personnes non-précaires. Si tel est le cas, alors il me semble plausible que ce même contexte puisse avoir un impact important lorsque l'on parle de leur relation avec les forces de l'ordre car ces derniers constituent en eux-mêmes le pouvoir institutionnel. Si un rapport de pouvoir s'exerce déjà de base sur les habitant·e·s de la rue, qu'en est-il du rapport avec les forces de l'ordre qui se trouvent être les seuls à posséder le droit d'user légitimement de la violence et leur conférant, ainsi, plus de pouvoir.

# LE CORPS

## Introduction

« Émetteur ou récepteur, le corps produit continuellement du sens, il insère ainsi l'homme à l'intérieur d'un espace social et culturel donné » (Breton, 2013 : 18).

Une partie importante de cette monographie porte sur le corps car il m'a semblé central, compte tenu de mes observations mais aussi au regard du thème premier de ma monographie, de traiter de ce dernier. Il me semble que ce sujet aide à mieux répondre à la question de ce qui relie ou sépare les forces de l'ordre et les habitant·e·s de la rue et en quoi le contexte actuel induit un rapport de force et de domination aiguë entre ces individus. Les violences policières, bien qu'elles soient probablement majoritairement plus morales que physiques, touchent directement au corps. Dans le cas des personnes en situation de précarité, il arrive que certaines se retrouvent dépossédées et demeurent alors dépourvues de tout. Néanmoins, il existe une chose qu'on ne peut retirer à quiconque, c'est le corps. J'aimerais aborder, dans ce chapitre, différents sujets qui lui sous-tendent, notamment la manière dont les corps sont mis en scène et le rôle important qu'ils peuvent jouer dans les relations de pouvoir. J'ai tenté d'analyser les contrastes et les similitudes qu'il m'a été donné d'observer dans cette confrontation entre les forces de l'ordre et le milieu de la précarité. Le corps, quoi qu'il advienne, semble être engagé.

Le corps est un sujet qui m'est apparu en première ligne dès mon entrée sur le terrain. La première chose frappante qu'il m'a été donné d'observer, lors des maraudes, n'a pas été les conversations souvent pénibles bien qu'intéressantes que nous avons tenues avec les personnes concernées, mais bien la position dans laquelle les corps se situent dans l'espace. En effet, nous ne voyons jamais les forces de l'ordre assises par terre ou recroquevillées dans un coin. Au contraire, l'image des policier·e·s et des agent·e·s de sécurité est souvent imposante. Ces hommes et femmes se tiennent la majorité du temps debout, le dos droit retenu par leur gilet pare-balles, et marchent la tête haute, attentifs·ves aux lieux publics environnants. Cette image prestigieuse contraste sérieusement avec les positions adoptées par les personnes dans la rue. La plupart du temps assises par terre, le plus souvent recroquevillées sur leur boisson ou

vers le réceptacle rassemblant l'argent, il est quasiment inévitable de devoir baisser la tête pour les voir. Lorsque nous nous arrêtons pour offrir une tasse de thé et discuter un moment, nous mettons un point d'honneur à nous baisser et à venir nous asseoir au même niveau que nos interlocuteurs·ices. Faute de quoi, une fausse sensation d'ascendance et de domination s'emparait de nous. Il me semble qu'une simple position pourrait induire une forme de mépris de la part des passant·e·s.

L'observation de ces personnes dans l'espace public a provoqué en moi de nombreux questionnements. Ces corps, assis, debouts, couchés, renvoient à un imaginaire qui nous est propre et auquel nous donnons sens. La manière dont la police et les habitant·e·s de la rue se comportent ensemble m'apparaît comme une danse entre évitement et confrontation perpétuelle. C'est notamment via cette « danse » que cette tension potentielle semble perdurer. Comme le dit Breton dans son livre *Anthropologie du corps et de la modernité* : « Le corps est un analyseur d'une grande portée pour une meilleure saisie du présent » (Breton, 2013 :10).

## Le pouvoir de l'uniforme

Si le contexte a un impact sur la relation entre les forces de l'ordre et les personnes précarisées, il serait approprié d'observer aussi ce qui distingue ces deux groupes en apparence. Lors de ma présence sur le terrain, la question de l'uniforme s'est rapidement imposée à moi. Les forces de l'ordre, dont je parle ici, ont toutes un point commun. Leur tenue vestimentaire marque leur appartenance à un groupe, à une institution. Je me suis demandé dans quelle mesure cet uniforme pouvait leur accorder une forme de pouvoir supplémentaire, ou du moins vécu comme tel.

Lorsqu'on fait allusion aux « forces de l'ordre », c'est tout d'abord la police qui est envisagée, ce sont généralement les premiers représentants de l'ordre auxquels on pense. On les connaît pour leur uniforme bleu marine classique en Belgique : un pantalon foncé, un haut clair et un gilet pare-balles, une ceinture avec un talkie-walkie et un revolver, parfois certaines patrouilles arborent également un couvre-chef type képi. En second lieu, il existe également les militaires qui, bien que moins présent·e·s dans les villes que la police, sont de plus en plus visibles notamment dans la capitale. Ces dernier·e·s portent d'imposantes bottines noires, complémentées d'un pantalon et d'une veste en treillis militaire, bien souvent s'ajoute un gilet pare-balles kaki et un long et impressionnant fusil.

J'aimerais ici présenter un autre groupe d'hommes et de femmes, que je place au sein de l'ensemble « forces de l'ordre », et qui m'a fortement interpellé. Ce sont les agent·e·s de sécurité de chez Sécurail, cette entreprise qui s'occupe majoritairement de la sécurité dans les infrastructures ferroviaires. Les forces de l'ordre ont comme intention de faire régner l'ordre public. C'est en ce sens que les agent·e·s de sécurité des gares me semblent pouvoir être inclu·se·s dans ce terme global. Cependant si le but est similaire et que les agent·e·s de sécurité comme de police reçoivent des formations dans le but de gérer au mieux les situations compliquées, leurs droits ne sont pas similaires, notamment ceux qui concernent la violence.

Lors de chaque maraude, nous nous sommes rendues dans au moins une des gares de Bruxelles, nous en fréquentions généralement plusieurs. En effet, nous avons constaté une densité d'habitant·e·s de la rue plus élevée dans les environs des gares. Il

existe de nombreuses raisons à cela, dont le fait que l'on y trouve bien souvent des lieux couverts à l'extérieur et des coins protégés des intempéries. Quoi qu'il en soit, lors de nos discussions avec les personnes qui occupent les environs de la gare, il n'a pas été rare d'apprendre de nouvelles altercations avec les agent·e·s de chez Securail.

Antoni, un homme d'une quarantaine d'année, était assis devant l'entrée de la gare, renfrogné dans un coin sombre à l'abri du vent glacial qui soufflait ce jour-là. Il semblait éreinté mais nous avait permis de rentrer dans son « chez lui » le temps d'un instant. Nous lui avons offert une tasse de thé, et nous avons réussi à ouvrir un dialogue. Il n'était pas de bonne humeur. Il nous avait révélé, au fil de la discussion, que « les hommes en rouges sont violents ». Il nous amenait cela en faisant un geste de la main dans la direction de l'intérieur de la gare. Joanna et moi-même avons dû cogiter un instant avant de comprendre de qui cet homme parlait, mais nous avons finalement saisi qu'il s'agissait des agent·e·s de chez Securail. Il les appelait les hommes en rouge, en rapport avec leur uniforme : un pantalon noir et un haut rouge accompagné d'un gilet pare-balles, rouge également. Notre interlocuteur avait dénoncé la violence des propos qui avaient été tenus le matin même par l'un des agent·e·s. Au vu du temps glacial qu'il faisait dehors, en plein mois de janvier, Antoni s'était réfugié sur un banc au milieu de la gare. L'agent l'aurait sommé de quitter l'enceinte de la gare s'il n'était pas usager de la SNCB, mais Antoni n'était pas sorti. Après plusieurs demandes agressives, d'après Antoni, et ne constatant aucune réaction de sa part, l'agent avait décidé de prendre l'homme par le col pour ensuite le conduire jusqu'à la sortie. Antoni, contrarié par le moment qu'il venait de vivre, s'était finalement assis devant la gare pour s'abriter jusqu'à ce que l'on vienne à sa rencontre quelques heures plus tard. Il semblait fâché et dépité du comportement des cet agent·e·s de sécurité, légèrement choqué également. Cependant, cette histoire ne semblait pas être la première qu'il vivait et ne serait sûrement pas la dernière. La relation des habitant·e·s de la rue avec Securail me paraissait conflictuelle.

Ce n'était pas la première fois que nous entendions une histoire semblable. Un jour, Joanna et moi avons rencontré un groupe de sans-abris derrière la gare. Ils étaient au nombre de sept. Nous étions en plein hiver et ces dernier·e·s se passaient tour à tour des bouteilles de vin et de sangria lorsque nous avons fait notre apparition. Cette rencontre avait été fortement marquante car leur langue s'était déliée très rapidement

en notre compagnie, ce qui ne nous arrivait pas fréquemment. Si leur agitation était sûrement amplifiée par l'alcool, c'est leur intense colère qui me frappa d'abord. Leur situation avec Securail fut tout de suite abordée. Après nous avoir révélé le peu d'heures de sommeil à son actif, Danielle nous raconta le calvaire qu'elle et ses congénères vivaient. Elle semblait avoir une trentaine d'année et son visage était marqué par la rue. Sa bouteille de sangria en main, elle prit la parole. Elle semblait, au premier abord, un brin agressive lorsqu'elle s'adressait à nous mais, au fil de la conversation, s'adoucit. « On ne peut même pas dormir, c'est même plus se reposer », disait-elle. Elle nous expliqua son quotidien : Vers 2 heure du matin, tout le monde doit sortir de la gare car c'est l'heure de la fermeture. Chacun·e doit alors passer le temps, aller se balader dans le froid polaire de l'hiver jusqu'à 4 heure du matin. C'est à ce moment que la gare ré-ouvre. Certain·e·s habitant·e·s de la rue s'y réfugient alors pour se réchauffer et rattraper quelques heures de sommeil. Ceci est possible jusqu'à 6 heure du matin car, paraît-il, c'est l'heure où « les hommes en rouges » les réveillent à coups de pieds et les chassent de la gare. « On peut crever, ils nous traitent comme des chiens », indiqua un homme à côté de Danielle. Au même moment, la police passa à côté du groupe. L'un de nos interlocuteurs·ices grommela quelque chose d'inintelligible dans sa barbe à leur propos, puis se tut...



Cette insistance sur la tenue vestimentaire des agent·e·s de Securail, notamment de la part de certain·e·s sans-abri, m'a fait réfléchir. Il m'a semblé possible

de discerner une forme de pouvoir intrinsèque aux vêtements portés par les forces de l'ordre. L'uniforme dans les services de police comme à l'armée n'est pas nouveau et a permis de conférer du pouvoir à de nombreuses populations depuis plusieurs siècles. En effet, comme on l'apprend dans *Prestiges de l'uniforme. Policiers et gendarmes dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle* de Arnaud-Dominique Houte l'uniforme est un usage commun depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (Houte, 2012). Non seulement les habits militaires étaient monnaie courante, mais les douanier·e·s, les gardien·ne·s de musées ou encore les facteurs·rices n'étaient pas délaissés·e·s. L'auteur parle même de seconde peau en plaçant l'uniforme au centre et en procédant alors à la fusion entre « l'agent, l'institution et la société, tous acteurs d'une histoire vestimentaire qui se déploie au carrefour de trois grands mouvements : la valorisation du modèle militaro-viril, l'affirmation des valeurs de visibilité et la professionnalisation des forces de l'ordre » (Houte, 2012 : 154).

Il s'avère qu'un costume pourrait permettre aux porteurs·euses d'uniforme de connaître plus de respect mais aussi plus de pouvoir. Comme l'exprimait un sergent lillois dans l'article de Houte, leur autorité était, à l'époque, plus respectée grâce aux tenues vestimentaires (Houte, 2012). Le secteur policier n'étant pas fort développé, il a été réorganisé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle en France en « renforçant son identité militaire » et ceci par le biais de l'uniforme, symbole de militarité et de puissance.

« Les uniformes apparaissent lors de périodes historiques en corrélation avec la constitution d'un état ou d'un pouvoir fort, ayant une volonté centralisatrice et intégratrice. Ils sont des attributs de la puissance » (Rigal, 2011).

Arnaud-Dominique Houte ajoute tout de même que l'uniforme a souffert des nombreuses guerres et a fini par être banalisé, même s'il lui reste un important emblème de virilité. L'uniforme va finalement devenir un habit de travail obligatoire pour exercer la fonction de gendarme, policier, etc... Cependant, « Même dérisoire, la marque distinctive fonde l'autorité policière ». (Houte, 2012 : 159). Il me semble qu'il est encore suffisamment rare de porter un uniforme de nos jours pour que celui-ci nous différencie les uns des autres et ainsi, s'il ne sépare pas, procure un sentiment d'appartenance à un groupe et donc de pouvoir. Ce dernier est encore amplifié si l'utilisation de la violence, une forme de pouvoir important, apparaît comme légitime pour ce groupe.

Le port de l'uniforme permet une meilleure surveillance de la part de l'institution. Houté complète avec l'idée des préfets de police qui annoncent que, puisque l'uniforme devient obligatoire pour tous, les sergents seront « contraints à faire leur service avec régularité et à apporter dans leurs actes, sans cesse contrôlés, du sang-froid et de la modération ». Ce qui est correct dans un sens, puisque l'uniforme est un signe distinctif qui attire indubitablement le regard. Aujourd'hui, si des policier·e·s font un pas de travers, il arrive que des passant·e·s filment leurs comportements jugés anormaux puisqu'en plein service et reconnaissables via leur uniforme. Cependant, au regard des propos que j'ai rassemblés, l'uniforme ne garantit pas - ou du moins plus - sang-froid et modération, car il n'a pas été rare, pour ma part, de croiser des personnes signifiant la perte de contrôle de certain·e·s officier·e·s de police ou agent·e·s de sécurité. Enfin, je constate, comme dans l'article, que « des trois fonctions dévolues à l'uniforme du XIX<sup>e</sup> siècle, rendre professionnel, rendre visible et rendre impressionnant, c'est peut-être cette dernière qui a le mieux survécu aujourd'hui » (Rigal, 2011).

De plus, il est certain que la virilité joue un rôle important dans le monde policier et ce depuis d'innombrables années. Comme je le présenterai plus tard, les hommes font partie intégrante des métiers des forces de l'ordre. L'uniforme se lie à la virilité de manière claire. Quentin Deluermoz évoque d'ailleurs le lien étroit entre virilité et autorité, spécifiquement au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il ajoute l'importance de la puissance publique qui joue ici un rôle plus qu'important quant à la prestance de ces hommes en uniforme. « De par la force dont il est investi, le représentant de l'ordre gagne en puissance masculine et, en même temps, pour manifester cette autorité, il se doit d'être clairement viril » (Deluermoz 2013 : 206).

Alexandre Rigal (2011) rapporte l'idée que le pouvoir utilise l'uniforme comme une méthode pour contrôler et attirer. En effet, l'uniforme a longtemps été un signe d'ascension sociale. Il octroie légitimité et autorité étant donné « qu'il représente une forme du monopole de la violence des uns, sur les autres » (Rigal, 2011), comme l'explique aussi Weber.

Enfin, il me semble sensé d'insister sur l'importance de l'apparence. En effet, l'image que les forces de l'ordre renvoient aux citoyen·ne·s a, semble-t-il, un impact sur leur propre sentiment de pouvoir, de domination. Si l'uniforme leur procure un

sentiment de légitimité, cela facilite certainement le fait de pousser les limites à l'extrême ce qui peut causer, dans certains cas, des situations de violence excessive. Les forces de l'ordre se trouvant majoritairement à l'extérieur pour veiller au bon ordre et déroulement de la vie en ville, il est probable que l'excès de zèle qui pourrait se produire retombe sur une autre population qui occupe quotidiennement les rues, ses habitant·e·s.

L'uniforme, qui rappelle leur droit d'exercer une violence légitime, pourrait, dans une certaine mesure, disculper des abus potentiels. L'uniforme s'inscrirait donc dans la continuité du rapport de domination des forces de l'ordre sur autrui. Si c'est le cas et puisque la plupart des manœuvres de ces derniers se trouvent dans l'espace public, il semble sensé que les personnes qui y vivent, tel·le·s que les habitant·e·s de la rue, soient les premier·e·s touché·e·s par leur pouvoir.

## Le rôle du paraître

Si l'uniforme est un atout particulier pour les forces de l'ordre, l'apparence des habitant·e·s de la rue joue un rôle tout aussi prégnant. Bien que les sans-abris n'aient pas d'uniforme de rigueur comme leurs congénères, je me suis surprise à observer les personnes dans la rue pour catégoriser mes semblables en tant que personnes précaires ou non. Les vêtements ont joué un rôle dans ma manière d'aborder les gens et l'apparence a été un outil plus que nécessaire durant nos maraudes. Il me semble primordial d'aborder l'apparence des habitant·e·s de la rue après avoir présenté celle des forces de l'ordre car je crois que, dans un milieu aussi vaste que la rue, où chacun.e passe sans prendre réellement la peine d'apprendre à connaître quiconque, c'est l'apparence qui induit la nature des premiers rapports entre les gens. En maraude, plusieurs détails nous sautaient aux yeux pour aborder les personnes en rue. D'abord, leur position assise ou couchée dans la rue semblait souvent signifier que cette personne y vivait. Mais l'un des points les plus nébuleux portait sur leurs habits.

En effet, il nous est arrivé de nous poser la question de savoir s'il serait judicieux d'aborder une personne ou l'autre. Nous ne savions pas systématiquement si la personne se trouvait dans la précarité ou non. Le fait d'être un·e habitant·e de la rue ou pas, n'est pas flagrant, bien que souvent discernable. Il y avait donc quelques éléments auxquels nous étions attentives et qui retenaient invariablement notre attention.

Si j'ai déjà décrit quelques personnes rencontrées dans la rue auparavant, je n'ai pas encore présenté le profil type d'un·e habitant·e de la rue. Comme il existe différents styles de modes et de goûts, il existe incontestablement autant de profils hétérogènes que d'habitant·e de la rue. Cependant, pour le bien de cette partie sur le paraître, je présente ci-après les éléments récurrents qu'il m'a été donné d'observer sur le terrain, ces quelques détails en apparence qui m'ont permis, au fil du temps, d'aborder certaines personnes plutôt que d'autres.

La première chose qui me sautait aux yeux lors de nos maraudes était la position de la personne. Bien souvent, nous guettions les personnes assises ou couchées dans les rues puisque c'est la position la plus évidente sachant qu'elles

restent dans la même position durant toute une journée et ceci tous les jours de l'année. Une personne assise par terre et qui attend sans avoir une occupation précise semblait déjà être un bon indicateur. En fonction des heures, nous savions que nous rencontrerions plus de personnes couchées que de personnes assises. Un matin, nous étions allées vers un quartier qui ne nous était pas habituel. Là-bas, sous un pont, nous avons trouvé de nombreux matelas posés à même le sol sur lesquels étaient couchés des hommes seuls, parfois accompagnés de leur famille, leurs multiples sacs les encerclant. Cette vision était saisissante. Le fait que les habitant·e·s de la rue y dorment n'était pas un secret. Cependant, ces matelas, habituellement encastrés dans un lit à l'intérieur d'une maison, se trouvaient déposés sur un simple trottoir, sous un pont, dans le froid et la pollution doublée de la saleté devaient avoir un impact réellement négatif sur la santé de ces individus. Il était nécessaire pour nous de baisser les yeux pour rencontrer ces hommes et ces femmes démun·e·s. Quand, à l'inverse, n'importe quel·le policier·e ou agent·e de sécurité affiche une position souvent imposante, la tête haute, c'est une humilité contrainte que j'observe chez les gens de la rue. Ces positions peuvent être révélatrices du rôle que chacun·e incarne en tant que dominant et dominé.

Le second élément se construit à la suite du premier. Ce sont les accessoires qui entourent la personne qui nous intéressent. Le matelas est l'un des plus flagrants mais aussi le plus rare. La plupart du temps, nous avons rencontré des personnes qui étaient posés sur un tissu, une couverture ou encore un carton placé à terre ce qui permet de faire obstacle au froid du sol, signifiant alors l'intention de ces personnes de rester longtemps aux endroits rencontrés. Lors d'une maraude de début de soirée en plein hiver, nous avons rencontré un homme couché à même le sol. Il portait une veste d'hiver mais néanmoins grelottait de froid. Il semblait essayer de dormir. Selon notre « contrat » tacite, nous ne voulions pas rentrer « chez lui », dans son intimité, étant donné qu'il essayait de se reposer. De plus, il ne semblait pas prêt à ce qu'on l'aborde, recroquevillé en boule sur le sol, la tête tournée vers le mur. Cependant, nous avons évalué la situation et décidé de rompre notre accord ce jour-là. En effet, il n'était pas ouvert à la discussion comme on peut l'être lorsqu'on se trouve assis et éveillé. Seulement, ce soir-là il faisait très froid. Les températures allaient encore chuter dans les négatifs et il nous semblait presque criminel de laisser cet homme, sans aucune couverture ni habits chauds, dehors toute une nuit. Nous avons alors fait un aller-retour à la Maison Quart-Monde pour récupérer une ou deux couvertures. Deux heures

plus tard, nous lui avons rapporté ces deux couvertures et, l'esprit plus tranquille, nous avons pu continuer notre maraude. Quelques semaines plus tard, en repassant par-là, nous avons observé l'homme qui dormait sur un matelas et possédait maintenant de nombreuses couvertures. De loin, nous avons remarqué la nôtre recouvrant ses pieds et l'amélioration de sa situation, bien que toujours inquiétante, nous avait un peu réconfortées. S'il n'est pas rare de voir des habitant·e·s de la rue avec de « nombreuses » possessions, il l'est plus d'en croiser sans rien du tout. Ce jour-là, m'a permis d'accéder un peu plus à l'idée de la grande précarité. Outre les matelas et les couvertures, les tentes et les sacs peuvent aussi mettre la puce à l'oreille.

Ensuite, dans la continuité des accessoires cités ci-dessus, je dirai qu'il y a 2 objets qui sortent du lot et qui confirment, si tel n'était pas encore le cas, la précarité des personnes rencontrées. Il y a tout d'abord, le réceptacle, généralement posé devant eux, dans lequel certaines personnes reçoivent l'argent lorsqu'elles mendient. De temps à autres ce dernier est accompagné d'une pancarte qui précise la situation de la personne. Ensuite, l'un des objets les plus fréquents, et j'en ai déjà parlé, c'est la canette de bière. Plus précisément, nous avons remarqué que la plupart du temps, c'est une canette d'un demi-litre de bière polonaise qui est bu par la plupart des sans-abris croisés en ces quelques mois de terrain à Bruxelles.

Enfin, c'est l'emplacement, souvent choisi stratégiquement, qui m'a interpellé et qui pouvait nous aider quant au statut de la personne. La plupart du temps, nous essayions, lors de nos maraudes, de découvrir une partie inexplorée jusqu'ici de la ville en plus des endroits cibles que nous empruntons habituellement. Finalement, les lieux où se posaient le plus les personnes de la rue semblaient être stratégiques. Nous avons un itinéraire bien tracé qui suivait plusieurs destinations. D'abord, c'est autour des gares que nous nous attardions car c'est l'endroit où nous avons fait le plus de rencontres marquantes. Ensuite, nous avons exploré les rues marchandes et sommes passés devant les banques ou encore les fast-foods qui se trouvent être des lieux souvent prisés. Le quartier des Marolles à Bruxelles a été un endroit phare de nos maraudes étant donné les nombreux établissements d'aides pour les habitant·e·s de la rue.

Aborder les personnes sans-abri dans la rue peut parfois être délicat. Nous ne savons pas à qui nous allons avoir à faire, nous sommes également ignorants quant à

la situation de l'individu. Une ou deux fois, sur les nombreux mois de maraudes, nous avons rebroussé chemin et ne sommes pas allées rendre visite à la personne que nous avions remarqué. La raison est simple, ces personnes pouvaient remplir certaines cases « typiques » de la précarité, néanmoins un doute subsistait. Cette situation est devenue intéressante lors de la relecture de mon carnet de terrain. En effet, ceci m'aurait semblé insultant d'aborder une personne en l'imaginant habitante de la rue alors qu'il n'en était rien. Cela m'indique la violence que peut révéler être sans-abri. C'est également comme s'il fallait que ces personnes rentrent dans leur « rôle » pour que nous puissions les aborder.

Il me semble que c'est un groupe social qui recouvre de nombreuses caractéristiques qui ne rassemblent pas la majorité des gens. J'ai le sentiment que les passant·e·s créent une barrière invisible entre leur propre existence et celles des sans-abris, ce qui empêche leur mélange et amplifie ainsi la stigmatisation du groupe vivant la précarité. J'ai moi-même expérimenté au début de mon terrain une séparation, un écart. Il y avait « eux » et puis moi. Il me semble pouvoir faire un lien important avec le livre *Stigmaté* de Goffman dans lequel il indique que le « stigmaté » est ce qui différencie les « normaux » des « stigmatisés » (Goffman, 1975). Les stigmatisés sont généralement ceux qui s'écartent des représentations classiques que nous pouvons nous faire, le stigmaté est fortement lié aux stéréotypes. L'auteur étudie les interactions entre stigmatisés et normaux. Dans ce cas-ci, je me permettrai de placer les habitant·e·s de la rue dans la catégorie « stigmatisés ».

Goffman aborde l'idée que la première impression sert à classifier, c'est-à-dire que nous catégorisons les personnes que nous croisons dès le premier regard (Goffman, 1975). Dès la rencontre, tout individu classe les autres. Il amène de cette manière l'idée des identités sociales réelle et virtuelle. Ceci fait écho à mon ressenti : si les forces de l'ordre portent un uniforme qui permet de les catégoriser immédiatement et facilement, ce n'est pas le cas des habitant·e·s de la rue. Néanmoins, certains signes présentés auparavant nous aidaient à reconnaître les un·e·s des autres.

Plus tôt, je présentais la difficulté qui pouvait exister, pour un·e habitant·e de la rue, de ne pas être reconnu à sa juste valeur en tant qu'être humain. Je pense au possible mépris des passant·e·s mais aussi à la simple barrière invisible existant entre les habitant·e·s de la rue et, plus globalement, les autres. J'ai observé un rapport

hiérarchique insaisissable mais expérimenté par tou-te-s. Goffman (1975) avance d'ailleurs que les interactions entre les « normaux » et les « stigmatisés » ne se font pas simplement. Bien souvent, les personnes stigmatisées subissent des discriminations qui provoquent chez eux la honte voire le mépris d'eux-mêmes. Il ajoute la difficulté des « stigmatisés » de côtoyer les « normaux » lorsqu'ils se retrouvent dans une même situation sociale car lors de ces « contacts mixtes », les personnes stigmatisées ne savent jamais comment les autres vont les accueillir et donc la manière dont ils devront, peut-être, subir les remarques malveillantes.

L'auteur avance que pour la catégorie des « normaux », cela n'est pas toujours des plus simples non plus, étant donné le malaise qui peut surgir. Ces dernier·e·s ne savent pas forcément comment réagir face aux personnes « stigmatisées ». Ce sentiment de malaise est donc partagé par les deux groupes (Goffman, 1975). J'ai pu ressentir ce sentiment de malaise à de nombreuses occasions. Ne voulant pas importuner ces personnes, j'hésitais avant de les aborder. Je n'ai pas voulu me méprendre quant à leur statut, ou non, d'habitant·e de la rue, ce qui m'a souvent embarrassé. Il me semble cependant important, selon moi, de remettre dans leur contexte les malaises de chacun·e. Dans un premier cas, les habitant·e·s de la rue peuvent ressentir un mal-être en présence de quiconque ne faisant pas partie de leur groupe et ce à tout moment et en toutes circonstances, étant donné que leur lieu de vie est public. De l'autre côté, dont je fais partie en tant qu'anthropologue et non concernée par la précarité, les personnes sont privilégiées et ne vivent en aucun cas les violences systémiques que doivent subir à longueur de journée les personnes sans-abri. Les malaises ressentis sont asymétriques et semblent être le fruit du rapport hiérarchique invisible qui s'est installé entre les deux groupes. Ces maraudes rompent, en quelque sorte, la distance établie, ce qui brise les normes.

Il semble que nous puissions observer trois groupes distincts en lien avec les habitant·e·s de la rue. Il y a tout d'abord les passant·e·s qui semblent, selon mes observations, rarement rompre cette distance préétablie. J'observe également les travailleurs·euses sociaux·les pour qui le métier consiste, en quelque sorte, en la réinsertion des personnes précarisées au sein du groupe des « normaux ». Ce sont ces travailleurs·euses qui font le lien et tentent de mettre à mal cette hiérarchie entre les groupes, bien que cela dépende de la manière dont cela est fait. Enfin, on retrouve le groupe des forces de l'ordre qui, omniprésent dans les rues, crée une relation en demi-

teinte avec les habitant·e·s de la rue. Différents témoignages prouvent la différence des agent·e·s de police et de sécurité au sein de leur rang. J'ai observé également, en leur sein, trois nouveaux groupes sous-jacents. D'abord, on retrouve les individus qui ignorent les habitant·e·s de la rue. Souvent vécu très difficilement par ces dernier·e·s, cela relève presque plus d'une habitude qu'autre chose. Le confinement a semblé être le point de non-retour car, étant dans un contexte pandémique grave, certain·e·s auraient aimé recevoir un peu plus de considération de leur part. Ensuite, il y a les agent·e·s poli·e·s et respectueux·ses qui entrent en contact et les saluent lorsqu'ils en ont l'occasion. Enfin, certain·e·s utilisent la force pour se faire comprendre, et emploient leur pouvoir de la violence « légitime » pour appuyer leur ascendance sur des personnes déjà dominé·e·s de tou·te·s.

Dans la plupart de ses écrits Goffman s'intéresse à la communication et aux interactions de chacun·e. Dans son livre *La mise en scène de la vie quotidienne*, Goffman (1973) conçoit la vie extérieure comme une scène de théâtre dans laquelle les acteurs·rices seraient en représentation. Ces dernier·e·s joueraient chacun un rôle et s'investiraient en fonction du contexte, du décor ou encore du cadre dans lequel ils se trouvent. Ces représentations incluraient certains rites et règles pour une bonne « impression de la réalité ».

Chaque individu s'adapterait en fonction du cadre dans lequel il est, et des gens qui l'entourent. Il jouerait donc un rôle différent en fonction du contexte, et adapterait son style ou encore sa manière de parler. A cela il me semble intéressant de comparer l'incarnation du rôle du sdf et celui des forces de l'ordre qui se traduisent par différentes caractéristiques. Dans son livre *La mise en scène de la vie quotidienne* Goffman (1973) présente un concept-clé : « la façade ». Il y a d'abord le décor, c'est là où l'interaction entre les acteurs·ices se déroule, il est fixe la plupart du temps et assure une certaine stabilité. Ensuite, c'est la « façade personnelle » que développe Goffman. La façade personnelle ce sont les éléments distinctifs tels que les vêtements, les accessoires ou encore la manière de parler. Cette dernière est fortement liée au corps. Le décor et la façade personnelle se mêle bien souvent jusqu'à se confondre complètement.

Les éléments avancés par Goffman me semblent comparable à la situation vécue par les habitant·e·s de la rue et les policier·e·s et que je dépeins depuis le début

de cette monographie. Comme un rôle que les acteurs·ices jouent chacun·e à leur niveau. Leur rôle est incarné et le corps est donc central. Les habitant·e·s de la rue que j'ai croisé·e·s, au fil des maraudes, accompagné·e·s de leurs différents accessoires correspondent parfaitement à leur rôle de sans-abri. Tandis que la façade personnelle attribuée aux forces de l'ordre leur offre pouvoir et respect, celle qui est associée aux habitant·e·s de la rue semble insignifiante et repoussante. C'est peut-être d'abord là que se joue la confrontation entre les deux groupes. L'envie et le dégoût que peuvent révéler les deux communautés basées uniquement sur l'observation mais aussi les stéréotypes et les normes que nous avons interiorisées. Ces deux groupes se retrouvent notamment dans le même « décor » à la manière de Goffman (1973), et se partagent la rue dans une certaine proximité.

Bourdieu (1973) appellerait cela l'« hexis corporelle ». En effet, l'apparence est primordiale et permet de distinguer les personnes par « les différences d'hexis, de maintien, différences dans la manière de porter le corps, de se porter, de se comporter » comme l'explique Bourdieu (1973) dans *Remarques provisoires sur la perception sociale du corps*. L'Hexis corporelle est un concept complexe que Gwénaëlle Mainsant fait connaître comme ceci :

« Chez Bourdieu, « l'hexis corporelle » désigne l'expression dans le corps et par le corps de l'habitus, la forme visible que celui-ci revêt sur la scène sociale, cela touche autant à la manière de se tenir que de poser sa voix, traduisant l'incorporation des structures de l'espace social » (Mainsant, 2021 : 148)

Notre posture, nos gestes ont un impact dans les relations que nous entretenons. Pour continuer à révéler la confrontation entre les forces de l'ordre et les habitant·e·s de la rue sur le plan extérieur j'aimerais analyser le « simple » fait de mendier. D'abord, cette démarche demande plus qu'une simple action physique mais comprend une réflexion lourde qui implique de l'humilité. Cette gestuelle consiste généralement à avancer sa main pour demander de l'argent aux passant·e·s, le corps y est donc engagé. Maurice, un homme d'une quarantaine d'année, avait pris l'habitude de faire la manche dans un lieu de grand passage. C'était devenu un habitué des lieux et sa « technique » restait inchangée. Il disposait son verre devant lui et de temps à autre le prenait en main et le dirigeait vers les passant·e·s, tout ceci assis contre le mur. Cela ne s'arrête pas là. La position semble importante, Maurice, lui, n'est jamais voûté ou

renfrogné et tente de capter le regard des personnes qui marchent devant lui. Ce sont des centaines de jambes qu'il observe chaque jour, dans l'espoir de récupérer quelques pièces de monnaie qui l'aideront pour vivre. Si je devais parler d'une gestuelle typique des habitant·e·s de la rue, c'est celle-ci que je présenterais.

En ce qui concerne celle des agent·e·s de police, ce n'est pas une gestuelle précise que j'exposerais, mais bien une attitude : celle de la fierté. Cette dernière peut être factice, je parle ici d'une impression, d'une image renvoyée. Elle est certainement issue de la position droite qu'adopte ces dernier·e·s à cause du gilet pare-balles. Leur démarche, tête haute, s'accompagne souvent d'une main accrochée à la ceinture ou aux bretelles du gilet pare-balles. Notre représentation des deux groupes est encore liée à une position et une attitude radicalement opposée. La manière avec laquelle les agent·e·s vont s'adresser au sans-abri, du haut vers le bas, induit à nouveau une hiérarchie.

Goffman (1973) affirme que le vêtement ne suffit pas pour rentrer dans le rôle qui nous est imposé. Car pour que la « représentation », comme il l'appelle, soit crédible, il faut que le corps suive avec la gestuelle et l'attitude. Ces techniques de corps seraient pour Bourdieu, incorporés en nous. C'est une attitude, une manière d'être qui sous-tend à leur position sociale et ne serait qu'un révélateur de ces origines (Goffman, 1973).

### Le corps des femmes

Tout au long de cette monographie, j'ai tenté d'ajouter une analyse genrée à mes observations. Le corps des femmes et les stratégies adoptées pour se cacher ou attirer le regard ont déjà été réfléchies. Mais l'importance genrée prend encore tout son sens ici. Ces stratégies rythment le quotidien de ces femmes exposées dans la rue, contraintes, selon moi, de devenir de grandes stratèges pour se sentir plus en sécurité avec les autres mais également avec elles-mêmes. Le corps des femmes demeure la première image que les passant·e·s vont apercevoir. Si leur sécurité mentale et physique leur tient à cœur, les femmes vont être forcées de jouer avec leur apparence pour obtenir ce qu'elles souhaitent ou non, tant la place qu'elles occupent semble précaire voire dangereuse, reflet d'une société profondément patriarcale qui ne semble pas contraindre les hommes à de telles opérations. Le corps des femmes reste, il me

semble, un objet d'attention pour le monde qui nous entoure, ce qui les oblige à se méfier et se transformer.

L'une des techniques d'invisibilisation qui a été recensée repose donc sur le corps et son aspect. En effet, ces femmes sont souvent « marquées par la vie ». Patrick Declerck dans *Les naufragés* parle de femmes qui « ne sont pas très ragoutantes : souillées, molassonnes, avachies » (Declerck, 2016 : 240). Pascale Jamouille (2009), quant à elle, raconte dans son livre *Fragments intime* l'expérience qu'elle a vécue avec une de ses actrices de terrain. Elle connaissait une femme au début de son parcours de sans-abri, cette dernière possédait de nombreuses caractéristiques féminines typiques (cheveux soignés, ongles manucurés, etc...). Quelques mois plus tard, elle dit la reconnaître à peine. « Au contact de la rue, Tarra s'était masculinisée tandis qu'une femme beaucoup moins défensive émerge dans un environnement plus sécurisé » (Jamouille, 2009 : 107). Cette femme, dite androgyne, se dit d'ailleurs confrontée à un problème de séduction. L'autrice explique que Tarra se sent obligée de se féminiser pour rencontrer les hommes et ainsi combattre plus facilement cette solitude, mais dans un même temps, elle ne peut trop se faire remarquer à cause des violences faites aux femmes dans la rue qui la rendrait à la merci des dangers potentiels. Différents attributs sont mis en avant en fonction des femmes dans la rue, certaines refusent d'être perçues comme sdf et font de leur mieux pour ne pas apparaître comme tel. D'autres utilisent justement leur corps comme « repoussoir et comme protection, notamment contre les agressions sexuelles » (Boinot, 2008 : 103). La beauté est considérée ici comme un moyen d'agir sur son destin en jouant avec son corps pour s'invisibiliser.

## Conclusion

J'ai souhaité, par le partage de mes observations, concernant l'apparence, le corps et le contexte qui l'entoure, mettre en lumière comment des liens de subordination peuvent émerger par les rôles que chacun·e incarne. Il m'a semblé ainsi important d'afficher les rapports de pouvoir qui se jouent devant nos yeux malgré la transparence induite par l'habitude. On apprend ainsi comment la position du corps peut avoir un impact sur une relation à priori égale entre humains. Il est également probable que la tenue puisse, en effet, prodiguer un pouvoir supplémentaire dans nos sociétés occidentales. L'image renvoyée s'avère ainsi essentielle. Enfin, le contexte, le décor (Goffman, 1973) impacte la vie des personnes qui le partagent. La rue est un lieu où comparaison et exposition de ses biens semblent inévitable, engendrant ainsi une hiérarchisation insidieuse des groupes la pratiquant. Les normes influent alors de manière considérable sur les ressentis et les agissements de chacun·e.

« Comme l'écrivent Nancy Scheper-Hugues et Philippe Bourgeois : « la violence ne peut jamais être comprise seulement en termes physiques – force, agression, douleur. Elle implique aussi une atteinte à la personne et à sa dignité, au sens que la victime a de sa propre valeur. Les dimensions sociales et culturelles de la violence sont ce qui lui donne son pouvoir et sa signification » (Fassin, 2011 : 198).

Pour finir, il s'avère que le patriarcat s'insinue dans toutes les situations, ainsi les insécurités et stratégies des femmes prennent une place conséquente dans la vie de chacune. Il me semble pouvoir affirmer que le corps peut à la fois être un marqueur de violence, de rapport de domination, et de soumission.

# **VIOLENCE ISSUE DE L'ETAT**

## Introduction

Enfin, il me semble important de terminer sur ce chapitre plus concret lié aux violences physiques perpétrées par les forces de l'ordre. Dans cette partie, j'exposerai les violences vécues par certain·e·s de mes acteurs·ices de terrain mais préciserai également le climat ambiant qui pèse particulièrement sur les épaules des personnes précarisées. Je présenterai aussi l'image qu'elles m'ont dépeinte des forces de l'ordre. La relation existante entre ces deux groupes distincts y est présentée via le panel de personnes que j'ai pu rencontrer. On y comprend comment les rapports de force et de domination se concrétisent.

Malgré l'actualité fortement redondante au sujet des violences policières. Il me semblait primordial de me rendre sur le terrain sans a priori. J'ai donc appris, au fil de mes rencontres, les expériences vécues par mes interlocuteur·ice·s avec la police. En outre, j'ai pu recueillir de nombreuses surprises positives. En effet, j'ai pu entendre à de multiples reprises des commentaires positifs à propos de la police. J'ai, par exemple, rencontré un homme, Marc, qui se trouvait posé sur le rebord de la façade d'une banque. Il était fort loquace et semblait avoir de quoi raconter, l'un de ses commentaires concernait la police. Il expliquait qu'ici, il était considéré comme un habitué. La police le connaissait et ne l'avait jamais embêté. Cette dernière le saluait lorsqu'elle passait à ses côtés, l'entente était cordiale, voire parfois amicale. Elle s'inquiétait même de le voir en bonne santé.

Il semble important de rappeler que lorsque je parle de la police dans cette monographie, il s'agit de certaines expériences répétées des individus rencontrés. Cependant, j'aimerais ouvrir le dialogue sur le caractère systémique et étatique des violences policières.

## Une rencontre marquante

Pour commencer, je souhaiterais rapporter une rencontre vécue sur le terrain pour introduire les récits concernant les violences policières et les altercations souvent brutales qui ont quelquefois pu m'interpeller.

Dès le début de mon terrain, l'association ATD Quart-Monde m'a mis en contact avec un homme qui allait régulièrement à la rencontre des personnes qui ont vécu ou qui vivent encore la pauvreté à Charleroi. Paul va sonner chez les familles qui sont liées à l'ONG, il s'assoit, prend un café et discute un peu des dernières péripéties de chacun·e·s avec ses hôtes et repart ensuite vers d'autres pérégrinations. Lorsqu'on m'a permis de l'accompagner, j'ai considéré cela comme une aubaine. Paul était l'interlocuteur idéal. Les personnes concernées par la précarité lui font confiance depuis maintenant plusieurs années et m'accueilleraient donc sûrement aisément de ce fait.

La première personne que j'ai rencontré grâce à Paul s'appelle Aziz, il est demandeur d'asile et sans domicile fixe. Il fait confiance à Paul. Cela faisait quelques semaines qu'ils étaient en lien. Lors de cette rencontre, il m'a partagé tout un pan de sa vie. J'ai rapidement remarqué que le sujet des violences policières le touchait beaucoup.

Aziz est un jeune homme de 19 ans qui a quitté son pays, l'Afghanistan, pour avoir une vie meilleure en Belgique. Il a quitté sa famille là-bas et ne connaissait personne en arrivant. Son intégration dans le pays s'est mal passée et il se retrouve aujourd'hui sans-papiers et à la rue à Charleroi. Il apprenait encore le français lors de notre entrevue, il parlait vite et passait rapidement d'une anecdote à l'autre. Il semblait serein à l'idée de me partager son vécu. Sans plus attendre, comme si sa vie en dépendait, Aziz me dépeignait, une scène après l'autre, ce que lui et ses « nouveaux » amis ont pu subir. Le caractère violent de ces histoires ne paraissait pas sur son visage, il restait quasiment impassible.

Il a commencé par une histoire se rapportant à l'hiver passé. Il m'explique que son meilleur ami était l'un des protagonistes principales. Un groupe de jeunes maghrébins sans-papiers s'était fait embarquer par une patrouille de police. Ces

derniers semblaient vendre des produits illégaux dans la rue. Il m'expliquait que la police les avait amenés jusqu'à la forêt. Une fois arrivés, on leur avait demandé de se déshabiller. Ensuite, Aziz m'a révélé d'une traite, sans reprendre sa respiration, que ses amis s'étaient fait frapper puis avaient été abandonnés dans les bois. Il insistait sur le fait que ses amis, ses connaissances, la plupart du temps d'origine maghrébine, finissaient invariablement à terre, la tête en sang, après leurs altercations avec la police. Il m'indiquait que leur mode de fonctionnement était récurrent dans sa ville. La plupart du temps, la police fait irruption dans les squats. Ils leur dérobent leur argent et, souvent, la drogue qui s'y rattache et se les partagent devant eux. « Il y en a des sympas, mais il y en a trop des mauvais », avait ajouté Aziz en parlant des policiers.

Ses récits ne se sont pas arrêtés là. Aziz n'a pas manqué de me narrer une histoire qui semblait l'émouvoir particulièrement car elle concernait un ami proche. Il le décrivait comme son ami « un peu dérangé ». Ce dernier allait régulièrement laver la mosquée sans qu'on ne le lui demande. Ce jour-là, on lui a expliqué qu'il ne pouvait pas venir nettoyer les sols de la mosquée car celle-ci était occupée, mais il y était tout de même resté, la police avait finalement été appelée. Dès leur arrivée, on l'avait plaqué au sol pour lui mettre les menottes, il est finalement mort, étouffé. « C'est injuste parce que lui, c'était un gentil, vraiment... », témoignait Aziz.

Aziz ne manquait pas d'anecdotes à ce propos. Il m'a confié qu'il se sentait quasiment constamment en insécurité dans la rue depuis qu'il était arrivé en Belgique. Il avait, de ce fait, pris la décision de rester seul dans la rue. Il m'expliquait que malheureusement, moins il s'entourait des gens de la rue, au moins il avait de problème. « Dans mon expérience, la police m'a déjà aidé, mais elle m'a fait plus de mal que de bien en tout », avait-t-il conclu lors de notre rencontre.

## Une réflexion sur la violence

Il me semble judicieux de clarifier plus théoriquement d'abord ce que la violence peut recouvrir. Il existe différentes violences. Une réflexion sur celles-ci implique qu'on se questionne sur les divers niveaux qui la composent. Jacky Bouju et Mirjam De Bruijn présente la violence structurelle, symbolique et systémique de différentes manières (Bouju & De Bruijn, 2008). La violence structurelle aurait plutôt trait à « la coercition normative de l'ordre public » donc suscitée par les structures ou institutions de la société. En ce qui concerne la violence symbolique, elle serait plutôt communautaire. Ces deux violences, quant à elles, s'opposeraient à la violence systémique qui porterait plutôt sur les violences sociales tolérées, les violences défensives et les transgressions ordinaires de l'ordre social qui en questionnent quotidiennement la légitimité. Les auteur·e·s se posent alors une question sur la manière de collaborer pour maintenir un ordre social dont la légitimité ne ferait plus l'unanimité. En effet, il semblerait qu'aujourd'hui les termes de violences policières se retrouvent sur le devant de la scène médiatique car elles ne seraient plus cautionnées, légitimées selon une partie des citoyen·ne·s.

Le sociologue Max Weber, dans son livre *Le savant et le politique*, présente ce qui détermine, selon lui, qu'une institution soit considérée comme un Etat (Weber & Freund, 1963). Il présente alors l'idée de violence légitime dont l'Etat détient le monopole. Cette dernière fait de l'Etat moderne un instrument de domination de l'homme sur l'homme, mais cette domination se fonde entièrement sur un droit. L'obéissance qu'induit ce monopole de violence légitime ne réside donc pas en une oppression, mais en un devoir.

Françoise Héritier, quant à elle, pourrait ajouter ceci à la définition de la violence légitime de Max Weber :

« Il n'existe aucune société au monde qui ait pu fonctionner avec la possibilité pour tout un chacun d'agresser ou tuer les autres, sans limite d'aucune sorte, ou de disposer sans limites du bien et du fruit du travail d'autrui » (Héritier, 1996 : 21).

Selon Fassin, « d'un point de vue sociologique – et donc au-delà du cas particulier français - la violence est en effet constitutive du rôle même de la police »

(Fassin, 2011 : 192). Il explique que dans nos sociétés actuelles, ce fameux « monopole de la violence légitime » de Max Weber a été relégué à la police par l'Etat. Il reprend d'ailleurs la formule d'Ego Bittner, pour qui « la faculté d'user de la force est l'essence du rôle de la police ». En effet, ce qui différencie la profession de policier et les autres réside en la possibilité d'user de la force si elle permet de régler la situation ; le fait est que les citoyen·ne·s agissent également en conséquence, sachant cela. Jobard est catégorique : « Toute contribution à la sociologie de la police s'ouvre sur une position forte, sans ambigüité : la police est l'institution qui se définit par la force physique » (Jobard, 2019 : 390).

Françoise Héritier, dans son livre *De la violence*, présente la violence comme quelque chose qui apporte « des touches d'atrocité ou d'inhumanité systématiques qui doivent être comprises si on veut, par des moyens nécessaires qui passent par l'éducation et l'information, couper à la base des constructions idéologiques qui les sous-tendent » (Héritier, 1996 : 14). Le facteur commun à la raison d'être de la violence selon l'autrice demeure « la négation de l'humanité dans l'autre qu'on extermine, et par les divers moyens utilisés, elles peuvent nous amener à démontrer quelques-uns des ressorts cachés qui sous-tendent à la malignité humaine ». C'est parfois ce qu'on peut retrouver dans certains récits de vie dans lesquels il semblerait qu'il soit arrivé que la police perde la vision de l'humanité en l'autre. Qu'il s'agisse du fait d'être perpétuellement sur le qui-vive ou dans un environnement où les préjugés côtoient la réalité, il arrive possiblement aux policier·e·s de perdre la face de la réalité, de l'humanité des gens qui les entourent comme me l'ont partagé certain·e·s acteur·ice·s de terrain.

Il semblait primordial de faire un point sur la signification du terme « violence » selon quelques auteurs pour permettre un meilleur approfondissement des récits de violences effectives qui vont suivre.

### Violence morale et moralité de la violence

Toutes ces violences, bien que majoritairement légitimées du point de vue de l'Etat, ont un rapport singulier aux lois. Si l'intérêt de ma monographie est de comprendre la manière dont les rapports de domination s'opèrent entre les forces de

l'ordre et les personnes touchées par la précarité, il me semble intéressant de s'informer sur la manière dont l'Etat, qui nous gouverne tou-te-s, gère ces altercations.

Fassin a analysé les violences policières et a identifiée 3 manières différentes de les aborder dans les enquêtes administratives ou judiciaire (Fassin, 2011 : 195). Tout d'abord, les violences policières sont habituellement reconnues car elles sont, selon lui, « strictement physiques : [cela] se manifeste comme une action sur un corps ». Ensuite, ces conséquences seraient facilement vérifiables car elles marqueraient le corps, dans le cas où la mort n'est pas entraînée. Enfin, l'auteur a remarqué, toujours selon les enquêtes administratives et judiciaires étudiées, que ces violences sont définies selon une norme professionnelle existante. Le discernement est l'un des éléments les plus importants en ce qui concerne le métier de policier·e car l'usage de la force doit invariablement être proportionnée et justifiée.

Ce dernier chapitre de la monographie exploite plus volontiers les récits de force et de violences physiques plus frontales. Néanmoins, et comme j'ai tenté de l'exposer jusqu'ici. Les violences morales, qui n'engagent donc pas la force physique, peuvent se trouver tout aussi destructrices, particulièrement dans le domaine de la précarité qui induit une violence de classe préexistante. J'ai compris au fil de mes rencontres que les récits les plus graves, qui impliquent la plus grande brutalité physique, n'étaient pas toujours les plus révélateurs d'une souffrance latente quotidienne.

Après avoir répertorié les trois critères usuels ci-dessus, Fassin note par ailleurs l'importance de différencier la violence physique de la violence morale. Entre une gifle et une humiliation, on constate une réelle différence. Il indique que cela reste compliqué de faire la distinction.

« L'impuissance face à l'usage excessif de la force comporte déjà une dimension morale d'abaissement, dans l'imposition injustifiée des menottes par exemple, tandis qu'à l'inverse la mortification causée par des brimades et des vexations a des implications corporelles, notamment dans les fouilles à nu lors des gardes à vue » (Fassin, 2011 : 197).

Les violences morales sont la majeure partie du temps invisibilisées et banalisées du fait du caractère moins impressionnant que la violence physique, qui de

surcroit laisse des marques sur le corps en plus des séquelles psychologiques. Nous faisons face à une pacification de nos sociétés contemporaines. De ce fait, puisque la violence physique est fortement réprimandée, nous assistons à une explosion de la violence morale, invisible et moins punie, une violence de substitution. Fassin (2011) suggère un déplacement de la violence physique à morale, ayant vu beaucoup moins de brutalité que d'humiliation lors de son enquête, les violences morales étant quasiment quotidiennes comme j'ai pu le remarquer de mon côté. Il me semble pouvoir faire un lien avec les innombrables histoires relatées quant aux nombreuses arrestations sans raison et aux « délits de sale gueule » qui m'ont été rapportés. Lorsque cela devient régulier, cela retourne d'une réelle violence morale bien que le physique ne soit pas engagé.

## Les cowboys d'aujourd'hui

Une après-midi de décembre, je me suis rendue à Charleroi pour rejoindre Paul et aller à la rencontre des familles qui ont l'expérience de la précarité. Ce sont des familles qu'il connaît bien et c'était avec plaisir qu'elles semblaient nous recevoir. J'ai particulièrement créé, avec l'une de ces familles, un lien spécial. Il est vrai que j'ai basé la majorité de ma monographie sur la confrontation entre les habitant.e.s de la rue et les forces de l'ordre, n'oubliant jamais de préciser les différentes facettes que peut dissimuler le terme précarité. J'aimerais néanmoins dans les prochaines lignes développer l'histoire d'une famille précaire en particulier. Cette dernière a vécu l'expérience de la rue mais lorsque je l'ai rencontré, la famille vivait dans une petite maison non loin de Charleroi-centre. Le milieu précaire est un milieu singulier, dans lequel il me semble intéressant de montrer d'autres facettes que la rue. J'ai néanmoins eu trop peu de temps pour pouvoir traiter de toutes ces facettes, j'avais alors décidé de me focaliser principalement sur les habitant.e.s de la rue. Je prends la décision de présenter cette famille, regorgeante d'histoires saisissantes, se trouvant dans un entre-deux, plus réellement habitante de la rue mais toujours bien ancrée dans une considérable précarité. Il m'a paru pertinent de présenter les violences que les personnes précarisées peuvent encore vivre bien que leur lieu de vie ne soit plus la rue.

Cette après-midi-là, il faisait beau. J'ai retrouvé Paul à la gare de Charleroi. Il me prévient que la famille que nous nous apprêtons à rencontrer a vécu beaucoup d'épisodes difficiles, voulant ainsi me préparer aux histoires que j'allais entendre. Lorsque nous arrivons, nous nous retrouvons devant la porte d'une petite maison de rangée avec d'innombrables décorations de Noël qui nous préparait déjà à celles que nous trouverions à l'intérieur. Paul et moi-même sommes invité.e.s à rentrer, la porte d'entrée s'ouvre directement sur le salon. Une modeste pièce avec deux longs canapés, une télé dans le coin et un grand tapis au milieu, sur lequel un bébé babillait. Je rencontre alors Christiane. C'est une femme sûre d'elle, et souriante. Elle nous invite à nous asseoir dans le fauteuil, c'est là que nous avons commencé à discuter. J'apprends qu'elle est la mère de 9 enfants. Je rencontre Thaïs, Emy et Lena, qui ont respectivement 11, 16 et 19 ans. Elles nous saluent et commencent à discuter avec Paul. Lena porte le bébé dans ses bras. J'apprendrai plus tard que c'est son fils, Aaron,

qui vient de naître. A sept, entassé·e·s dans cette pièce, chacun·e semblait trouver sa place : l'une sur une chaise, l'autre sur le tapis ou encore sur les genoux de sa mère.

D'abord, j'ai eu l'occasion de discuter longtemps avec Lena. C'est une jeune femme pétillante qui prend soin d'elle. Après avoir vérifié son maquillage dans la caméra de son téléphone, elle avait souhaité me raconter une histoire qu'elle avait vécu l'été passé et qui l'avait mise en colère. Un soir où elle organisait une soirée, elle avait entendu un grand bruit vers sa porte d'entrée. Quand elle s'est dirigée vers sa porte, elle a rencontré deux policiers qui venaient de faire irruption chez elle. Indignée, elle s'est énervée contre l'un d'eux qui, le sourire aux lèvres, semblait fier de son action. La raison de leur présence résidait dans le bruit que générait sa fête et qui semblait importuner les voisin·e·s. Lena s'était encourue vers la petite place devant chez elle pour rejoindre un de ses voisins. Elle le connaissait à la suite de nombreuses et anciennes altercations et était persuadée qu'il était la raison de la présence de la police ce soir-là. Elle l'avait, paraît-il, injurié fortement sur la place jusqu'à ce que la police décide de l'arrêter pour « état d'ébriété sur la voie publique ».

Arrivée au commissariat, et sans aucune forme de politesse, la dame qui s'occupait d'elle dans une pièce attenante au hall d'entrée, lui avait sommé : « Déshabillez-vous ! ». Pour mieux comprendre la suite de l'histoire, Léna me fait part de sa tenue cette soirée-là. Elle portait un mini-short et un court débardeur, elle m'ajoute qu'elle était chez elle et qu'elle ne pensait naturellement pas se retrouver au poste de police. Léna m'explique qu'elle ne comprend pas la raison de cette demande de dévêtement et m'explique qu'il aurait été impossible pour elle de cacher quoi que ce soit dans ses habits. Elle a néanmoins accepté de retirer son short, se retrouvant ainsi en culotte. Elle refusait cependant catégoriquement de retirer son débardeur. Elle comprend ensuite qu'on lui demande d'enlever sa culotte également. La jeune fille m'explique, contrariée, que les policier·e·s semblaient s'impatienter et ne pas apprécier son refus. Elle ajoute avoir entendu un policier dans une autre pièce indiquer : « bon, elle va l'enlever sa culotte la pute ? ». Devant son refus catégorique, elle m'explique « il m'ont foutu au cachot jusqu'à 9h du matin, c'est même pas légal ». L'heure légale étant 6h, selon elle. Après son récit, Léna semblait agacée et avait repris son enfant dans les bras. Elle avait apparemment essayé de porter plainte mais cela était resté sans suite, m'avouant par la même occasion qu'elle n'avait pas la force de

se battre contre ces personnes. Christiane, la maman de Lena, avait hoché de la tête pendant les dernières minutes du récit de sa fille, lui apportant soutien.

J'avais eu du mal à rebondir après ce partage d'expérience. Christiane, elle, n'avait de cesse de répéter : « ce sont des cowboys, des cowboys ». C'était à son tour de me raconter son expérience choquante. Elle avait commencé en m'expliquant que 4 ans après, elle y repense encore régulièrement. Elle me présentait d'abord l'histoire de son fils, Nathan, qui avait fini par se retrouver en prison. Son arrestation s'était, paraît-il, très mal passée. Elle avait retrouvé son fils avec le visage tuméfié et de nombreux coups dans les côtes. Apparemment, il s'était laissé faire et avait consenti à son arrestation mais les « cowboys » l'avaient tout de même passé à tabac à l'aide d'une matraque. Christiane, en colère, m'avait partagé l'arrestation de son fils pour pouvoir me faire savoir qu'il avait purgé sa peine et était revenu dans la vie active quelques mois plus tard, « droit dans ses bottes ».

Mais il y a 4 ans, Christiane et sa famille ont tout perdu et se sont retrouvées à la rue. Nathan les avait hébergées chez lui pendant un temps. Un jour, Christiane et ses filles s'y trouvaient tandis qu'il était de sortie. Elles avaient entendu frapper puissamment à la porte et Emy était allée ouvrir. Trois policiers se trouvaient devant la porte et étaient rapidement rentrés. Christiane, d'un ton énervé, raconte : « il y en a un qui a posé son flingue sur la tête de ma fille. Ma fille avait 12 ans, vous imaginez ? ». Ils cherchaient Nathan car il était à nouveau suspect dans une nouvelle affaire. Christiane m'explique qu'elle leur a répété de l'appeler au lieu de tout casser sur leur passage et qu'il viendrait certainement sans problème. C'est finalement comme cela que ça s'était terminé. Nathan avait été emprisonné une nouvelle fois, serinant pourtant cette fois-ci qu'il n'y était pour rien. Il racontait à sa famille qu'on l'avait plusieurs fois roué de coups pendant la nuit, à l'aide de matraques ou de barre en fer. Finalement, et grâce aux preuves avancées, il avait été innocenté et avait pu sortir au bout de trois mois, « sans aucune excuse, ni indemnité ». Christiane avait terminé son récit en déclarant : « Ce sont des cowboys, ils se croient au-dessus de nous, on ne mérite pas leur respect ». Elle ajoute que pourtant, ce sont des êtres humains comme elle et sa famille mais « ils s'en foutent ».

« L’habitude de l’humiliation doit produire l’habitus de l’humilité »

(Fassin, 2011 : 145).

Il m’a semblé pertinent d’utiliser la monographie de Didier Fassin sur la force de l’ordre (Fassin, 2011) pour effectuer un parallèle entre mes observations et les siennes. En effet, j’ai observé certaines similitudes entre elles, à la différence que Fassin a pratiqué une anthropologie de la police des quartiers et a donc passé un temps considérable avec une brigade anti-criminalité de la région parisienne, ceci pendant près de deux ans. Il a alors pu s’intéresser aux jeunes de quartiers qui, parfois, ont subi le courroux de la force publique. J’ai reconnu de nombreuses similitudes entre ses allégations et mes propres rencontres. Contrairement à ce que Geneviève Pruvost présente dans l’introduction de son livre *De la « sergote » à la femme flic* lorsqu’elle explique : « les sociologues, anthropologues et historiens ont préféré accorder la primauté aux victimes des métiers d’ordre plutôt qu’à l’étude des professionnels, par crainte de collaborer avec la « violence d’État » ou, pour reprendre le vocable féministe, avec des « institutions patriarcales » (Pruvost, 2008: 10), Didier Fassin prouve l’inverse en s’immergeant au sein d’une brigade de police pour son enquête de terrain. Cela m’a donc été utile étant donné que ma recherche se base sur les personnes précarisées, ignorant le vécu de terrain du côté de la police. Il est bien entendu évident, qu’une brigade n’est pas l’autre. De plus, son terrain s’applique à la France, le mien à la Belgique. Cependant, confronter les données de nos terrains ne m’apparaît pas aberrant.

Aziz m’a partagé des récits frappants lors de mon entretien avec ce dernier quant aux fréquentes arrestations de ses amis et lui. Il me présente l’impossibilité complète de réagir face aux policier·e·s. « Aucune réaction, c’est la meilleure réaction », dit-il. Les jeunes savent qu’il n’y a pas de possibilités de s’insurger face aux contrôles trop fréquents de la police au risque d’empirer leur situation, alors ils s’enfoncent dans le mutisme. Le silence paraît la réaction la plus adéquate lorsque ces jeunes se retrouvent dans cette position. La soumission de ces gens face aux contrôles est devenue une habitude. Les amis d’Aziz m’ont promptement partagé leur expérience et m’ont expliqué l’importance de leur inaction. Se laisser dépouiller reste encore la meilleure des réponses pour ces jeunes racisés, parfois sans papiers, dans cette ville aux milieux sociaux économiques peu avantagés. L’histoire de Nathan fait écho à ce

propos. La stratégie de la police de sa ville a d'abord été de se charger du problème de manière violente en rentrant chez lui et en terrorisant sa famille, plutôt que de l'appeler pour qu'il se rende de lui-même. Nathan s'est pourtant tout de suite laissé faire et s'est rendu au commissariat sans hésiter lorsqu'il a été mis au courant.

« Habités et même blasés par la répétition de ces vexations, sachant pertinemment ce qui se passerait s'ils résistaient ou répliquaient, ils attendaient simplement que le mauvais moment fut passé, silencieux, le visage fermé, car l'absence de toute transaction avec les gardiens de la paix était pour eux la seule manière de ne pas perdre la face dans cette confrontation » (Fassin, 2011 : 138).

Fassin (2011) a creusé le sujet des contrôles d'identité inopinés des policiers·e·s. En effet, le contrôle d'identité est un acte fréquent. L'auteur prétend, par ailleurs, que c'est même l'interaction la plus usitée par la brigade. Il explique que c'est une manière simple de rentrer en contact avec les citoyen·ne·s. Il expose le silence auquel se soumettent les jeunes de banlieue lors de ces contrôles. Il présente la dichotomie observée entre le comportement des jeunes de classe moyenne-supérieure qui semblent méconnaître l'expérience des contrôles (et donc les conséquences qu'ils peuvent encourir à se rebeller face à eux), et de l'autre côté, les jeunes de banlieue, plus précaires, qui se font régulièrement arrêter et qui connaissent la marche à suivre. Fassin remarque une différence d'attitude :

« Les jeunes de classes populaires, pour la grande majorité d'origine immigrée, adoptaient presque toujours un profil bas, ne s'exprimant que lorsqu'on leur posait une question, ne réagissant pas aux commentaires injurieux ou racistes et aux gestes agressifs ou humiliants dont certains policiers les gratifiaient parfois, se contentant de montrer leurs papiers et de subir la fouille à corps » (Fassin, 2011 : 138).

Françoise Héritier cite justement, dans son livre *De la violence*, l'entrée « Non-violence » dans *Encyclopaedia Universalis*<sup>17</sup> :

« La non-violence est la force du faible et son ultime recours. Son point d'appui est la conscience morale de l'adversaire ou du moins celle du public qui l'environne : le scandale de l'injustice mis en pleine lumière réveille les cœurs, ouvre

---

<sup>17</sup> Onimus, J., entrée « Non-violence », *Encyclopaedia Universalis*, 1996.

les yeux, déconcerte et discrédite l'opresseur. La non-violence brise l'enchaînement de la violence en montrant à l'agresseur qu'il se trompe et en lui imposant une sorte de conversion » (Héritier, 2005 : 26).

De plus, Fassin démontre l'intérêt très spécial, qu'ont les policier·e·s qu'il a accompagné·e·s pour les jeunes de banlieue, spécifiquement les personnes racisées au style vestimentaire ciblé. C'est aussi ce que m'a partagé Aziz et ses amis. C'est d'ailleurs en partie pour cette raison qu'il a pris la décision de se retrouver seul la majorité du temps. Cela lui permet d'être moins susceptible de se faire arrêter et, de ce fait, d'encourir la possibilité de ne pas se faire respecter. L'auteur insiste sur l'irrespect bien qu'exprimé « sans emphase ni colère » des policier·e·s à leur égard :

« - Quand je pense que nous risquons notre vie pour attraper des bâtards qui sont remis en liberté le lendemain et ne sont jamais punis

– Des bâtards...

- Euh, des délinquants. Soyons politiquement correct » (Fassin, 2011 : 153).

La tâche qui m'a été attribuée, lors de ma période sur le terrain, est de me rendre une après-midi par semaine lire des livres à des enfants dans certains quartiers défavorisés. Le principe était de se donner rendez-vous hebdomadairement pour permettre à des enfants d'avoir une bibliothèque de rue accessible et tenter de replacer le livre, souvent symbole de l'école connotée négativement, comme un objet de loisir. Lors d'une bibliothèque de rue dans un quartier peu aisé, j'ai eu l'occasion de discuter un petit peu avec une petite fille de 8 ans, Fahra. Nous parlions de son quartier, de son ambiance, de ses ami·e·s quand une voiture de police est passée dans la rue. C'est à ce moment-là qu'elle s'est quelque peu renfrognée en m'expliquant que la veille, elle et son père avaient eu une altercation avec la police. « La police est tout le temps là. Elle a arrêté mon père en voiture, je faisais semblant de rien, ils nous arrêtent tout le temps, c'est habituel<sup>18</sup> ». Elle m'explique naïvement qu'il est très régulier, lorsqu'elle se trouve avec son père, que la police les arrête et lui demande ses papiers. La violence physique n'entre pas en ligne de compte lors de ma conversation avec elle. Cependant, il me semble qu'une violence psychologique est à prendre au sérieux lorsque la pratique qu'on appelle crûment « le délit de sale gueule » devient fréquente et qu'un enfant me partage cela comme une pénible habitude. Il me semblait indiqué de partager

---

<sup>18</sup> Parole de Fahra lors d'une Bibliothèque de rue – Issu du carnet de terrain

ce moment pour exprimer l'ambiance pesante qui règne dans ce quartier, mais dans bien d'autres également.

Enfin, s'il m'est possible de lier mon expérience avec les enfants et le livre de Didier Fassin, j'exprimerai ma non-surprise face aux réactions des jeunes de banlieue que nous présente l'auteur. En effet, je me suis rendue, durant plusieurs mois, dans des quartiers similaires à ceux sur lesquels le livre *La force de l'ordre* s'établit. Il ne semble plus étonnant d'observer ces jeunes de banlieue grandir dans une certaine méfiance envers la police, celle-ci leur donnant peu de raison de leur faire confiance et cela, dès leur plus tendre enfance, comme le démontre le discours de Farah. C'est ainsi que l'auteur exprime l'idée d'un ordre social. Ce dernier se décèle, dans ce cas-ci, dans l'inégalité de traitement entre les forces de l'ordre et les jeunes. Cette inégalité surgit lorsqu'on observe le rapport de domination de la police sur autrui mais aussi dans l'injustice qui se traduit dans la relation de sujétion des jeunes par « l'acceptation de sa propre impuissance ». De plus, cet ordre social semble s'établir par répétition.

« La répétition des mêmes expériences dans une routine mortifiante est une véritable éducation physique au cours de laquelle on intériorise sa place sociale. L'habitude de l'humiliation doit produire l'habitus de l'humilité » (Fassin, 2011 : 145).

Cet ordre social tacite appuie sur la relation de méfiance préexistante qui s'étale jusqu'à la méfiance envers l'Etat.

Lors de ma rencontre avec la famille de Christiane ou avec Aziz, j'ai été fortement interpellé par la manière dont cela m'était restitué. Si l'émotion semblait poindre à quelques instants. Ces récits semblaient plutôt relever d'habitudes plutôt que d'évènements exceptionnels. Fassin, de son côté, exprime lui aussi son choc face à la banalité et surtout la banalisation de ces morts liées aux interventions policières. « Dès lors que l'on commençait d'y être attentif, on en mesurait la fréquence, mais, symétriquement, pour autant que l'on ne s'y intéressait pas particulièrement, il était possible de les ignorer » (Fassin, 2011 : 177). Aujourd'hui, on perçoit de plus en plus dans les médias, et ce depuis quelques années, quelques faits divers témoignant de violences policières. Cela a d'ailleurs explosé en 2020 lors du décès de Georges Floyd mais aussi lors de la pandémie avec les nombreux écarts advenus. Cependant, le décès est l'un des dénouements les plus rares des interactions entre la police et les jeunes

selon Fassin. « Le plus souvent, les violences physiques, lorsqu'elles surviennent, prennent la forme de coups administrés lors d'une interpellation, d'un interrogatoire ou d'une garde à vue » (Fassin, 2011 : 178). Un jour, Nathan s'est retrouvé en garde à vue pendant une période de 24h, il était arrivé au poste de police un lundi midi et avait dû y rester jusqu'au lendemain midi. Durant toute la durée de sa présence au poste, on ne lui avait pas permis de manger, ni de boire. Un policier qui mangeait son sandwich se serait rapproché de son visage en lui disant « Tu as faim ? » et quelques secondes plus tard lui aurait craché un bout au visage. Certains jeunes de Charleroi avec qui j'ai pu discuter m'ont aussi partagé leurs différentes expériences quant aux coups et blessures encaissés lorsque la police faisait irruption dans leur squat. Le mépris des policier·e·s envers ces jeunes lors de ces arrestations, semblent être un élément récurrent.

Les jeunes m'ont rapporté qu'il était monnaie courante, lorsque la police fait irruption dans leur « habitation », le plus souvent un squat, qu'elle récupère la drogue et l'argent qui s'y rapporte. Cette dernière se partagerait, paraît-il, le butin devant leurs yeux. N'ayant aucun droit et risquant des sanctions plus graves s'ils n'obtempèrent pas, les jeunes ont pris l'habitude de se taire.

« Les personnes qui en sont victimes hésitent souvent à porter plainte » (Fassin, 2011 : 178). Selon une étude de ELABE<sup>19</sup> qui porte sur la confiance qu'ont les Français envers leur police, il y a une baisse considérable de la confiance en majorité chez les 18-24 ans et dans les catégories populaires. De plus, pour 35% de la population, les violences policières ne seraient pas marginales mais bien représentatives d'un phénomène plus global dans le milieu policier<sup>20</sup>. La confiance en la police ne baisse pas qu'en France. Le 3 mars 2021, Sarah Everard, une jeune londonienne de 33 ans a disparu. Elle est retrouvée morte quelques jours plus tard. Un officier de police est suspecté de l'avoir enlevée, violée puis tuée. S'en est alors suivi de nombreuses manifestations en hommage à Sarah Everard et en signe de contestation contre les violences faites aux femmes et les violences policières. De nombreux autres cas dans le monde émergent peu à peu, installant ainsi un climat de méfiance envers cette force publique.

---

<sup>19</sup> <https://elabe.fr/>

<sup>20</sup> <https://elabe.fr/wp-content/uploads/2020/12/police.pdf>

### Les caméras comme protection

Certaines personnes tentent parfois de tirer parti de ces humiliations constantes pour les filmer et les poster sur internet dans le but de porter à la connaissance du plus grand nombre les injustices existantes. Ces films semblent devenir de plus en plus un outil de révolte contre ces violences, mettant ainsi en lumière le rapport de pouvoir qui se joue dans les rues.

Un jeune Irakien, m'a raconté, un jour, une altercation qu'il a eu avec la police. Ses amis et lui se trouvaient dans la rue quand un policier de l'autre côté du trottoir les aurait provoqués. L'un de ses amis lui avait répondu en l'insultant, les deux policiers avaient alors fait irruption dans leur groupe et avaient commencer à frapper deux des jeunes hommes du groupe. Mon interlocuteur m'explique que ses amis avaient voulu « se rendre » directement mais la police n'avait pas obtempéré et avait continuer leurs actes de brutalité. Il me dit avoir sorti son téléphone pour filmer la scène dans le but de prouver l'extrême violence que ses amis devaient encaisser. Quand l'un des policiers l'avait aperçu, il s'était emparé du téléphone pour l'éclater à terre. L'irritation du policier s'était multipliée et « il a frappé encore plus fort », me signalait-il.

Il semblerait ainsi que le nombre de violences soient de plus en plus débattus dans les médias, donnant l'impression d'une hausse de brutalité dans les rues. Jobard (2019) expose le sujet comme suit :

« La police est sans aucun doute dotée de pouvoirs répressifs plus forts qu'elle ne l'était il y a une vingtaine d'années, mais elle se présente aujourd'hui comme une institution pénétrée par le regard extérieur, ce qui change totalement les conditions d'usage de la force lorsque l'on sait que l'absence de personnes tierces a toujours été un facteur incitant à la déviance. » (Jobard, 2019 : 401)

Déjà à l'époque en 2007, Fassin (2011) expliquait que, les caméras se multipliant, qu'elles soient en rue ou sur nos téléphones, de plus en plus de scènes étaient filmées et postées sur internet. Rigouste (2012) rapporte que la même année, la police attaquait déjà les citoyen·ne·s qui filment. « Des témoignages se multiplient dénonçant des policiers prenant soin de tirer aux fenêtres des bâtiments sur ceux qui filment ou qui observent » (Rigouste, 2012 : 81). Presque 15 ans plus tard, la situation s'est amplifiée et a énormément évolué. De nombreux faits divers sont maintenant

postés quotidiennement sur les réseaux sociaux. Cependant, comme le disait Fassin plus tôt, l'ignorer est parfois plus facile que de regarder la vérité en face. Une nouvelle loi a d'ailleurs fait polémique en novembre 2020 en France concernant l'interdiction de filmer la police. De nombreuses manifestations, parfois musclées, se sont déroulées dans plusieurs villes de France en contestation avec cette partie du projet de loi<sup>21</sup>. L'article 24 de la loi « sécurité globale », qui a été adoptée en avril 2021, produit dans le code pénal un nouveau délit, ce dernier punit d'une peine de 5 années de prison toute « provocation à l'identification » d'un·e policier·e, gendarme, etc... « dans le but manifeste qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique ». Cette loi sous-entend donc qu'il est interdit de filmer et diffuser des images de policier·e·s sur les réseaux sociaux par exemple. Dans le cas des potentielles violences policières, il pourrait s'agir d'une protection des agresseurs·euses. C'est dans ce contexte de méfiance ambiante, notamment due aux vidéos qui tournent sur les réseaux sociaux, et de perte de confiance croissante envers les forces de l'ordre, que cette polémique a eu lieu.

---

<sup>21</sup> Légifrance—Publications officielles—Journal officiel—JORF n° 0120 du 26/05/2021. (s. d.). Consulté le 20 juin 2021, à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=PnrY4tvhNLUIKrTJ4X3prvW-c5JqEb-SEAz0MfC11vU=>

## Monde d'hommes : violence et virilisme.

J'aimerais terminer cette partie qui s'appuie plus concrètement sur l'existence des violences policières avec une analyse plus théorique du genre au sein des patrouilles de police. Cette section se base sur une observation notable sur mon terrain qui réside en la surreprésentation des hommes coupables de violences au sein des services de polices. Cette observation tangible demeure la base du développement théorique qui suit. Terminer par cette analyse genrée me semble à nouveau intéressant pour plusieurs raisons. Le rapport de domination des hommes sur les femmes se retrouve consolidé dans le milieu institutionnel. Si les hommes sont plus nombreux à appliquer la violence, il se pourrait que dans un milieu typiquement masculin, la densité de violence monte en flèche. Le rapport de pouvoir étudié dans cette monographie entre les milieux de la précarité et des forces de l'ordre s'en trouverait donc intensifié par la virilité des deux milieux. Cette analyse genrée a pour but de mettre en lumière le contexte qui amplifie le phénomène des violences. La relation de domination des hommes sur les femmes se retrouveraient ainsi élargit aux personnes précaires, en prenant en compte l'intersectionnalité des luttes.

Lors de mon entrée sur le terrain, je m'attendais à rencontrer des personnes concernées par la précarité qui ont eu, de près ou de loin, une expérience, violente ou non, avec la police. La précarité étant un terme très vaste, ce concept m'était encore assez inconnu à ce moment-là. J'ai très vite commencé les maraudes à Bruxelles, j'ai donc pris connaissance de la vie que menaient les habitant·e·s de la rue dans les différents quartiers de la capitale. Un sdf n'est pas l'autre et nombreuses sont les stratégies qui m'ont été présentées pour s'en sortir coûte que coûte. Je me suis rapidement immergée dans la précarité et ses innombrables facettes. L'une des composantes avec laquelle j'allais devoir jongler et qui m'était apparue rapidement, c'est le monde d'hommes dans lequel je venais m'immerger. Outre la grande majorité d'hommes dans la rue (n'excluant toutefois pas pour autant les femmes de la grande précarité), je me suis fait la réflexion suivante : la police, elle-même, reste profondément masculine. Selon Gwénaëlle Mainsant, la police nationale atteint aujourd'hui les 30 % de femmes en France (Mainsant, 2021 : 159). Il s'est opéré une augmentation majeure en quelques années mais cela reste toujours très faible. Les CRS par exemple, restent toujours l'un des services de police le plus masculin, c'est

également ceux qui utilisent le plus souvent la violence. Dans ce milieu, elle remarque une forte homogénéité sociale, raciale et une surreprésentation genrée.

Il est certain que la violence est bien souvent plus reliée aux hommes qu'aux femmes dans nos sociétés occidentales. L'article *Masculinity and Violence : Sex Roles and Violence*, partage la réflexion suivante : contrairement aux filles, les garçons sont encouragés à recourir à la violence (Bozkurt et al, 2015). L'auteur cite Holt et Ellis qui déclarent que la violence masculine peut être considérée comme l'expression du pouvoir qui renforce la masculinité des personnes (Holt & Ellis, 1998). Margaret Mead, quant à elle, a pu le démontrer, dans son livre *Mœurs et sexualité en Océanie*, la violence, caractéristique masculine par excellence dans nos sociétés occidentales, ne serait qu'une construction sociale (Mead, 1982). Elle partage son terrain sur un archipel océanien où elle a pu observer 4 sociétés différentes. Ces 4 sociétés possédaient un modèle de fonctionnement tout à fait différent notamment sur la distinction des genres masculin et féminin. Elle observe que les traits de caractères « typiquement » masculin ou féminin n'existent pas mais sont purement construits socialement. Il est donc visible que nous sommes dans une société où la violence masculine est culturelle.

On remarque, par ailleurs, que le milieu policier est majoritairement masculin. Une corrélation pourrait donc être observable. Au sein des multiples entrevues que j'ai pu mener, toutes les altercations violentes qui m'ont été partagées étaient effectivement toujours perpétrées par des hommes. Mainsant met en lumière les complications que les pionnières du métier ont subi, elle partage aussi l'idée « que les normes viriles prévalent dans la police – comme dans d'autres métiers d'ordre » (Mainsant, 2021 : 7). Geneviève Pruvost, dans son livre *De la « sergote » à la femme flic : Une autre histoire de l'institution policière*, partage le slogan d'une affiche datant de 1972, en France, qui s'est beaucoup fait connaître à l'époque (Pruvost, 2008). « La Police nationale, un métier d'homme », révélait-elle. L'autrice insiste ensuite sur le quasi-monopole masculin dans lequel les Etats modernes demeurent :

« S'illustre ici l'invariant anthropologique de la division sexuelle du travail, organisée, entre autres, autour de l'usage différencié des outils par les hommes et les femmes. Parmi les outils, les armes permettant d'assurer la défense du groupe et l'attaque des sociétés sont réservées aux hommes. » (Pruvost, 2008 : 8)

Les femmes auraient transgressé un interdit anthropologique en rejoignant les professions armées de l'institution policière et militaire. En effet, à une époque leur présence était acceptée uniquement en cas de guerre, de crise ou encore, dans de plus rares cas, si elles se cachaient via du travestissement, par exemple. Une chose est sûre, elles ont toujours été minoritaires au sein de ces métiers. Gwénaëlle Mainsant aborde le sujet d'une « exclusion symbolique » des femmes au sein de la profession. Outre les nombreuses raisons invoquées pour légitimer cette surreprésentation masculine (la non-disponibilité des femmes en ce qui concerne les horaires extensibles, « la perturbation d'un entre-soi masculin par la présence de potentielles partenaires sexuelles » (Mainsant, 2021 :160), la majorité des policier·e·s ne seraient pas contre la présence des femmes au sein du métier, cependant l'importance d'un seuil à ne pas dépasser était mis en évidence.

« Ce mouvement international de féminisation des métiers de la contrainte physique dépasse largement le phénomène contemporain de diversification de l'emploi féminin. Parce que ces professions ont établi une correspondance entre des attributs professionnels (la force physique dissuasive et agressive, notamment) et l'appartenance au sexe masculin, parce qu'elles s'appuient sur le principe monosexué d'une société masculine solidaire, elles assurent la pérennité de la division sexuelle du travail et de la différence des sexes » (Pruvost, 2008 : 8).

Pruvost nous explique dans son livre que l'armement des femmes va venir déranger le monopole masculin des armes. En effet, comme Paola Tabet le montre dans *Les mains, les outils, les armes* dans lequel elle partage les mœurs de quelques sociétés coutumières, une différenciation sexuée est invariablement orchestrée en ce qui concerne les outils utilisés (Tabet, 1979).

« Il existe des limites précises à l'emploi et au contrôle des outils par les femmes, notamment des outils complexes (et des armes) au profit d'un contrôle masculin de la production et de l'emploi des armes et des outils, lequel est un élément fondamental de la domination masculine » (Tabet, 1979 : 61).

Si cette différence a pu avoir lieu à l'époque des chasseurs-cueilleurs, qu'en est-il aujourd'hui dans le métier de policier·e, une profession très caractéristique d'usage des armes. S'il arrivait, à l'époque, que certaines femmes aient accès à des armes plus perfectionnées, ceci s'agissait alors d'une exception, jamais d'une

normalité. Pruvost parvient donc à la réflexion qu'armer les femmes, au même titre que les hommes, amènerait probablement à un rééquilibrage des pouvoirs. Mais l'autrice prolonge son idée et insiste néanmoins sur le fait qu'on ne peut ignorer la différence entre porter une arme et s'en servir. Pour lors, les femmes au sein des services de police qui possèdent des armes plus élaborées sont fortement minoritaires (Pruvost, 2008).

Dans les imaginaires collectifs, les armes sont indubitablement reliées au masculin, à la virilité. Emmanuel Blanchard, nous partage, dans son article *Le mauvais genre des Algériens : Des hommes sans femme face au virilisme policier dans le Paris d'après-guerre*, la période d'après-guerre vécue par la population algérienne. Il semblerait que la police la contrôlait de manière assidue. Cela donna notamment lieu à de graves rafles par la police française, et ce dès la libération de Paris. Deux groupes d'hommes se sont alors fait face à cette époque : les Algériens face aux policiers. Emmanuel Blanchard dépeint une situation dans laquelle le groupe des policiers « cherche à imposer, comme idéal universel, la norme de masculinité qui le structure » (Blanchard, 2008). L'auteur explique que les policiers parisiens, à l'époque, étaient le symbole d'une « France "virile" ». C'est une époque où la police était quasiment entièrement masculine. Les seules femmes qui faisaient partie de la police étaient les femmes des policiers qui pouvaient occuper les places de concierges, etc...L'article nous apprend notamment que la formation des policiers misait énormément sur la performance physique et « l'entre-soi masculin ne faisait que renforcer ces prédispositions à une "masculinité extrême" ou "hégémonique" ». On remarque donc que l'histoire est empreinte de virilité au sein de la police, cette époque n'est toutefois pas tellement révolue lorsque j'observe mes interactions sur le terrain en 2020-2021. « Dans les discours et les images, la manifestation de l'autorité se caractérise par le spectacle de la force virile » (Deluermoz, 2003 : 206).

Dans le livre de Gwénaëlle Mainsant portant sur les travailleurs·euses de sexe et leur rapport à l'Etat, un chapitre se nomme « la virilité policière ou comment être de vrais flics » (Mainsant, 2021 : 142). Gwénaëlle Mainsant explique dans son livre que cette profession, policier·e, est paradoxale. En effet, c'est un métier de contrôle lié à la force, toutefois la plupart des policier·e·s considèrent leur métier comme un travail relationnel et émotionnel, ce dernier étant habituellement relié à des métiers du "care"

majoritairement féminin. L'auteurice termine sa réflexion en révélant que la virilité policière n'est plus à prouver. Néanmoins, cela reste une performance qui, selon elle, est « fondée en partie sur des prédispositions sociales et réactualisées en situation ». Mais cette virilité reste, selon la majorité des policier·e·s, primordiale et présentée comme une norme indépassable, argumentant que la féminisation des services perturberait l'entre-soi masculin.

Enfin, il semblerait que la violence soit une caractéristique majoritairement reliée aux hommes dans nos sociétés occidentales et que la police est elle-même une institution marquée par une certaine virilité affichée. Il serait donc admissible de supposer une corrélation hypothétique entre la violence perpétrée par la police et la surreprésentation d'hommes au sein de leur rang. Il est légitime de se poser la question suivante : est-ce que la police diminuerait en violence si de plus en plus de femmes en faisaient partie ? Ou les femmes intériorisent-elles les normes sociétales et les comportements propres aux hommes, d'autant plus dans des corps de métiers tels que ceux des forces de l'ordre ?

« Toutes les recherches actuelles montrent que les comportements d'agression de l'homme ne sont pas déterminés par des facteurs génétiques. Il s'agit d'un moyen d'expression et d'action visant à assouvir des désirs, « en imposant son pouvoir, sa volonté, ses idées à autrui » (Héritier, 1996 : 28).

## Conclusion

Dans ce dernier chapitre, j'ai souhaité me focaliser un peu plus sur les forces de l'ordre via les paroles de mes acteurs·ices de terrain. Ceci m'a donc amené à un chapitre traitant plutôt de la manière dont les violences peuvent se concrétiser physiquement dans les rues.

Il s'avère que les retours des personnes côtoyées dans les rues et vivant la grande précarité restent assez semblables. Les redondances entre les différentes histoires de vie de chacun·e m'ont interloqué. Les chocs et traumatismes avec lesquels ces personnes doivent vivre s'avèrent alors profondément pénibles. Aussi, les tentatives de protection et de soutien semblent s'organiser au profit des forces de l'ordre et ainsi amplifier les injustices déjà existantes.

De plus, j'observe que les altercations violentes physiquement sont systématiquement perpétrées entre hommes. Rares sont les femmes policières violentes comme leurs congénères masculins. Les habitantes de la rue semblent d'ailleurs moins souvent engagées dans un différend. Ainsi le fossé apparaît gigantesque entre les hommes issus des forces de l'ordre et les femmes précaires.

## CONCLUSION

Cette monographie avait pour ambition de mettre en lumière les rapports de pouvoir existants entre les personnes qui ont l'expérience de la précarité et les forces de l'ordre. Ces deux groupes sociaux a priori aux antipodes les uns des autres semblaient partager néanmoins certains points en commun, à commencer par leur omniprésence dans les rues. Ce partage de l'espace public est un des points centraux de mon propos. La précarité et les violences policières constituent, selon mes observations, des tabous de notre société. Il m'a alors semblé pertinent de se faire rencontrer ces deux sujets, pour ainsi permettre une meilleure compréhension du point de rupture entre eux-ci. Bien que l'actualité ait pu me guider au préalable, j'ai remarqué sur le terrain un déséquilibre entre le peu d'événements médiatiques et le nombre d'hommes et de femmes précaires violenté·e·s chaque jour, préservant ainsi l'invisibilisation des injustices vécues par les personnes précaires.

Il est certain que ce terrain m'aura permis d'ouvrir les yeux sur tout un pan de la précarité existante qui m'était jusque-là complètement inconnue. S'il existe un rapport de domination tangible des forces de l'ordre sur les personnes précarisées, il demeure par-dessus tout une relation de domination globale des personnes non-précaires sur l'intégralité des milieux précarisés. La police semble alors user du pouvoir qui lui est spécialement conféré pour révéler, à l'aide des abus connus, les rapports conflictuels plus généraux de nos sociétés occidentales.

Il m'a semblé judicieux de présenter ce rapport de pouvoir sous 3 formes différentes qui découlent les unes des autres et permettent, selon moi, une meilleure compréhension du concept global. Si mon intention était de révéler les rapports de pouvoir éloquentes observés sur mon terrain, il m'a fallu premièrement développer les conditions de vie des personnes précarisées de manière à dévoiler les violences systémiques quotidiennes subies par les acteurs·ices de terrain. Cet approfondissement de leur situation comporte les premiers détails-clés reflétant le rapport de pouvoir observable entre mes deux groupes-cibles. En effet, les personnes précarisées semblent subir un calvaire, notamment les habitant·e·s de la rue qui dépendent en partie des décisions gouvernementales belges pour les sortir de la misère. L'Etat serait donc en quelque sorte complice de la précarité présente en Belgique, ce qui serait l'une des

premières pistes d'une violence institutionnelle invisible. Dans la suite de la monographie, on pourra remarquer que les forces de l'ordre la feront persister d'une manière plus concrète.

La seconde partie, portant plutôt sur l'apparence et les corps, tente de révéler la manière dont ces derniers jouent un rôle dominant dans le maintien de cette relation de pouvoir. Ce sont les corps exhibés qui matérialisent en quelque sorte la domination préexistante et ressentie dès le premier chapitre. La position des corps au même titre que le décor qui les entoure ont un impact considérable sur la relation de pouvoir. L'image renvoyée via l'uniforme est un élément concret qui appuie sur l'impression d'autorité des un·e·s sur les autres. La peur éprouvée à la vue de l'accoutrement caractéristique des forces de l'ordre et la pitié méprisante de ces derniers constatée à la rencontre des gens de la rue semblent appuyer mes propos tenant sur la prépondérance de l'apparence. La violence d'Etat latente exprimée dans le premier chapitre se trouve ici comme accentuée par l'apparence de ces corps exhibés dans la rue. On assiste à la matérialisation du pouvoir dominant de l'Etat par l'exhibition des forces de l'ordre en rue, imposant sa puissance et déconsidérant l'existence des personnes précarisées.

Enfin, les deux premiers chapitres m'ont permis d'achever cette monographie avec une dernière partie qui tente de cristalliser la relation de domination avec les événements concrets qui m'ont été dépeints pendant mes diverses rencontres. J'ai souhaité par-là exposer comment cette relation de domination pesante, et la plupart du temps dissimulée, sévit plus particulièrement chez les personnes qui subissent la précarité. Leur position sociale semble les reléguer à un rang qui mériterait moins le respect. Lesdites « violences policières » représenteraient davantage les abus de pouvoir reliées plus largement aux forces de l'ordre à qui on confère ce fameux pouvoir de la violence légitime, les agent·e·s de sécurité Sécurail par exemple.

Enfin, il m'a paru pertinent d'ajouter des analyses genrées, tout au long de ce travail, qui m'ont permis d'illustrer à l'aide d'exemples l'existence du patriarcat. Les femmes font partie intégrante du monde et vivent les mêmes oppressions, qu'elles soient d'un côté ou de l'autre. Elles sont perçues assez semblablement dans ces deux groupes où la virilité prévaut. Cette analyse genrée m'a permis de me rendre compte de l'importance et de l'omniprésence du concept d'intersectionnalité. Mon intérêt pour

les femmes dans cette recherche m'a amené à la conclusion que ces dernières subissent les rapports de pouvoir patriarcaux doublés du rapport de domination institutionnel. Tout s'entremêle pour donner lieu à une domination plus écrasante encore, que cela soit du côté des femmes vivant la précarité comme de celles travaillant au sein des forces de l'ordre. Au vu des résultats, cette violence semble être fortement reliée aux hommes. Les forces de l'ordre étant majoritairement masculines, les violences semblent en partie résulter d'une prédominance d'hommes dans les services.

Entre violences sociales, précarités et masculinités, cette monographie répond à la problématique émise au préalable concernant la manière dont les rapports de pouvoir se mettent véritablement en place, parfois insidieusement. L'hypothèse d'une relation de domination s'avère réelle et semble transcender les régions de Belgique par la récurrence et l'intense violence des événements.

Enfin, m'étant particulièrement intéressée au groupe témoin (Olivier De Sardan ; 2008) des personnes précarisées, il me semble qu'il serait pertinent d'approfondir cette recherche du côté des forces de l'ordre. Cette analyse permettrait ainsi de s'immerger dans leur quotidien pour mieux appréhender, et d'un point de vue différent, leur vécu face aux personnes précarisées. De plus, il me paraîtrait judicieux de s'intéresser, au sein même des forces de l'ordre, aux hommes et aux femmes qui ont vécu, de près ou de loin, l'expérience de la précarité. De ce fait, cela permettrait de connaître la réflexion et les ressentis des personnes se trouvant à l'intersection des deux groupes concernés et leur expérience vis-à-vis des rapports de pouvoir exposés dans cette monographie.

## **BIBLIOGRAPHIE**

AFP, L. M. A. (2020, 16 juin). « *Il cherchait un nouveau départ* » : George Floyd, 46 ans, mort sous le genou d'un policier blanc. Le Monde.fr. <https://urlz.fr/cR7X>

AMNESTY INTERNATIONAL. (2020, juin). *POLICE ET PANDÉMIE : Les mesures prises en Europe pour faire face à la pandémie de covid-19 ont donné lieu à des violations des droits humains*. [https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/5b07428e-7d4a-475f-a70b-a51cc12a66db\\_Policingthepandemic.pdf](https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr/5b07428e-7d4a-475f-a70b-a51cc12a66db_Policingthepandemic.pdf)

ARDAUD, C. (2020, 18 juillet). *Adama Traoré : militants contre les violences policières et écologistes manifestent pour une société "qui ne laisse personne de côté* ». Franceinfo. <https://urlz.fr/gep1>

BACHAND, R. (2014). L'intersectionnalité : dominations, exploitations, résistances et émancipation. *Politique et Sociétés*, 33(1), 3–14. <https://doi.org/10.7202/1025584ar>

BLANCHARD, E. (2008). Le mauvais genre des Algériens : Des hommes sans femme face au virilisme policier dans le Paris d'après-guerre. *Clio*, 27, 209-224. <https://doi.org/10.4000/clio.7503>

BOINOT, K. (2008). Femmes sans abri : Précarité asexuée ? *VST - Vie sociale et traitements*, 97(1), 100. <https://doi.org/10.3917/vst.097.0100>

BOUJU, J., & DE BRUIJN, M. (2008). Violences structurelles et violences systémiques. La violence ordinaire des rapports sociaux en Afrique. *Bulletin de l'APAD*, 27-28. <https://doi.org/10.4000/apad.3673>

BOURDIEU, P. (1977). Remarques provisoires sur la perception sociale du corps. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 14(1), 51-54. <https://doi.org/10.3406/arss.1977.2554>

- BOZKURT, V., TARTANOGLU, S., & DAWES, G. (2015). Masculinity and Violence : Sex Roles and Violence Endorsement among University Students. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 205, 254-260. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2015.09.072>
- BRETON, D. L. (2013). *Anthropologie du corps et de la modernité*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.lebre.2011.01>
- CRENSHAW, K. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39, 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- CHAPUIS, N. (2021, 8 février). *Adama Traoré : les zones d'ombre d'une affaire devenue un symbole*. Le Monde.fr. <https://urlz.fr/gep3>
- Charte éthique et maraude : Notre devoir de non-abandon. (2009). *VST - Vie sociale et traitements*, 101(1), 33. <https://doi.org/10.3917/vst.101.0033>
- DECLERCK, P. (2016). *Les naufragés : Avec les clochards de Paris: et une lettre de Jean Malaurie à l'auteur suivie de la réponse*. Pocket.
- DELUERMOZ, Q. (2003). Images de policiers en tenue, images de gendarmes. Vers un modèle commun de représentants de l'ordre dans la France de la seconde moitié du xixe siècle ?. *Sociétés & Représentations*, 16, 197-211. <https://doi.org/10.3917/sr.016.0197>
- DIOGENES. (s.d.). *Polonais à Bruxelles*. Asbl DIOGENES vzw. <https://www.diogenes.brussels/fr/pages/31-polonais-a-bruxelles>
- FAURE, E., HERNANDEZ-GONZALEZ, E., & LUXEMBOURG, C. (2017). *La ville, quel genre ? : L'espace public à l'épreuve du genre*.
- FASSIN, D. (2011). *La force de l'ordre : Une anthropologie de la police des quartiers*. Editions du Seuil.
- FURTOS, J., & DAR COURT, G. (Éds.). (2008). *Les cliniques de la précarité : Contexte social, psychopathologie et dispositifs*. Elsevier Masson.

- FURTOS, D. J. (2011). La précarité et ses effets sur la santé mentale. *Le Carnet PSY*, 156(7), 29. <https://doi.org/10.3917/lcp.156.0029>
- GOFFMAN E. , 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, Paris, Les Editions de Minuit.
- GOFFMAN E., 1975, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit.
- GOFFMAN, E., JOSEPH, I. (2009). *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les Editions de Minuit.
- HEBERT, M. (2013). L'anthropologie de la violence : Contributions à l'étude des structures sociales et symboliques de la criminalité. In *Traité des violences criminelles* (1st éd., p. 493-512). Hurtubise.
- HERITIER, F. (2003). Les fondements de la violence. Analyse anthropologique. *Mélanges de l'école française de Rome*, 115(1), 399-419. <https://doi.org/10.3406/mefr.2003.10004>
- HERITIER, F. (Éd.). (1996). *De la violence : Séminaire de Françoise Héritier*. Editions O. Jacob.
- HOLT, C. L., & ELLIS, J. B. (1998). Assessing the current validity of the BEM sex-role inventory, *Sex Roles*, 39(11/12), 929-941. <https://doi.org/10.1023/A:1018836923919>
- HOUTE, A.-D. (2012). Prestiges de l'uniforme. Policiers et gendarmes dans la France du xix<sup>e</sup> siècle. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 36, 153-165. <https://doi.org/10.4000/clio.10793>
- JAMOULLE, P. (2000). *Drogues de rue : Récits et styles de vie*. Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.jamou.2000.01>
- JAMOULLE, P. (2009). *Fragments d'intime. La Découverte*. <https://doi.org/10.3917/dec.jamou.2009.01>

- JOBARD, F (2019). *L'usage de la force par la police*. Dans Maurice Cusson; Etienne Blais; Olivier Ribaux; Michel Max Raynaud. Nouveau traité de sécurité. Sécurité intérieure et sécurité urbaine, Hurtubise, (p.390-401)
- LAURENT, P.-J. (2019). *Devenir anthropologue dans le monde d'aujourd'hui*. Éditions Karthala.
- LE GOAZIOU, V. (2018). *La violence au féminin : Un « objet introuvable » ?* *Adolescence*, T.361(1), 35. <https://doi.org/10.3917/ado.101.0035>
- LIGUE DES DROITS HUMAINS & POLICE WATCH. (2020, juin). *Rapport Police Watch : « Abus policiers et confinement »*. <https://www.liguedh.be/wpcontent/uploads/2020/06/Rapport-Police-Watch-LDH-2020.pdf>
- MAINSANT, G. (2021). *Sur le trottoir, l'État : La police face à la prostitution*. Éditions du Seuil.
- MAUSS, M. (1934). *Les techniques du corps*. J.-M. Tremblay. <https://doi.org/10.1522/cla.mam.tec>
- MARTINAUD, E., & Andolfi, L. (2017). *La ville a-t-elle un genre ?*, Fais pas genre. <http://faispasgenre.fr/2017/12/11/la-ville-a-t-elle-un-genre/>
- MEAD, M. & CHEVASSUS, G. (2012). *Moeurs et sexualité en Océanie*.
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1995). La politique du terrain : Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, 1, 71-109. <https://doi.org/10.4000/enquete.263>
- OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Academia-Bruylant.
- ONIMUS, J., entrée « Non-violence », *Encyclopaedia Universalis*, 1996.
- PRUVOST, G. (2008). *De la « sergote » à la femme flic : Une autre histoire de l'institution policière (1935-2005)*. La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.pruvo.2008.01>

RIGAL, A. (2011). *L'uniforme militaire : la production d'une identité collective*.  
<https://hypothèses.org/>. <https://sociomili.hypothèses.org/806>

RIGOUSTE, M. (2012). *La domination policière* [E-book]. La fabrique éditions.

SALOMON, C., & HAMELIN, C. (2007). Les femmes kanak sont fatiguées de la violence des hommes. *Journal de la Société des Océanistes*, 125, 283-294.  
<https://doi.org/10.4000/jso.1009>

TABET, P. (1979). Les Mains, les outils, les armes. *L'Homme*, 19(3), 5-61.  
<https://doi.org/10.3406/hom.1979.367998>

VUILLEMENOT, A-M. (2019). LANTR2035: Anthropologie de la spatialité et de l'habité. Recueil inédit, UCLouvain

WEBER, M., & FREUND, J. (1963). *Le savant et le politique* (Union Générale d'Éditions).

ZENEIDI-HENRY, D. (2002). *Les SDF et la ville : Géographie du savoir-survivre*. Bréal.



A partir d'une recherche de terrain auprès des personnes vivant les différentes facettes de la précarité, il s'agit de traiter du rapport entre deux groupes sociaux distincts : les personnes précarisées et les forces de l'ordre. Cette monographie met en lumière les violences perpétrées par les forces de l'ordre et vécues par les personnes précarisées, et expose les éléments concrets issus du contexte actuel qui induisent un rapport de force et de domination aiguë entre ces individus, notamment par des techniques de corps observées. Entre violences sociales, précarité et masculinités, cette monographie porte sur la manière dont les rapports de pouvoir se concrétisent véritablement. Elle tente de répondre à la question suivante : Comment les rapports de domination se concrétisent-ils entre ces deux groupes sociaux et comment se cristallisent-ils ?

Précarité – Violences – Forces de l'ordre – Pouvoir – Corps – Genre

**UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN**

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | [www.uclouvain.be/psad](http://www.uclouvain.be/psad)